

NUMÉRO 18 – NOVEMBRE 2024

# STRATÉGIE ET SÉCURITÉ



## L'INDOPACIFIQUE

NOUVEAU PIVOT  
STRATÉGIQUE

STRATÉGIES MULTIPLES

MULTIPLICATION DES  
TENSIONS RÉGIONALES

## Editorial *des rédacteurs en chef*

**Auteurs :** Paulin Devanlay, Ciara Mclaverty, rédacteurs en chef et Mastérants en Sécurité Internationale et Défense à Lyon III.

**« There is, of course, no such thing as the Indo-Pacific. It doesn't exist, any more than places we have at various times called the Middle East or the Far East, or even something called Asia itself, exist. These labels are simply ways of describing underlying geographical realities in ways that help us understand our relationship with the world and plan for the future. They are framing devices. And they change over time. [...] So it is important to remember that we all have our own individual IndoPacifics. We define its extent differently. [...] The Indo-Pacific will determine the nature of the 21st century world<sup>1</sup>. »** - Discours d'Allan Gyngell, président du *Australian Institute of International Affairs*.

Dans ses définitions les plus larges, l'Indo-pacifique est un espace immense qui s'étend des rives de l'Afrique, aux côtes américaines, en passant par le Golfe Persique et en englobant l'Océanie. Il comprend au moins deux océans (Indien et Pacifique) ; une pluralité de mers (mers de Chine méridionale et orientale, mer d'Andaman, mer d'Arabie etc.) et une succession de détroits (détroit de Malacca, de la Sonde, de Singapour, d'Ormuz etc.) ; s'y trouvent une multitude de peuples et de nations, des centaines d'États, parfois micro, parfois à la taille d'un continent ; des milliers de langues ou encore des centaines de religions.

<sup>1</sup>Discours d'Allan Gyngell lors du Séminaire des Forces Armées Australiennes en 2018, *Australian Army Journal*, vol. XIV, n°3, disponible sur: <https://search.informit.org/doi/pdf/10.3316/jelapa.377137043082554>

<sup>2</sup>« The United States is an Indo-Pacific nation », US Department of State. (2022, février). *The Indo-*

Pourtant, la définition de l'Indopacifique ne saurait être que géographique. Le concept est bien davantage une construction intellectuelle issue d'un besoin politique, celui d'unir sous une même dénomination un espace géographique marqué par la pluralité (géographique, humaine, politique) mais uni par des intérêts communs à un certain nombre d'États. Ainsi, la construction même du concept d'Indopacifique met en exergue la stratégie. Cette dernière se manifeste autant dans son acception militaire que dans sa dimension politique, économique ou encore géopolitique. Ainsi, loin d'être un simple « château dans le ciel », l'Indopacifique constitue un concept de référence dans la construction des politiques occidentales.

L'Indopacifique s'impose aujourd'hui comme un espace central, voire un nouveau front stratégique. La multiplication des tensions régionales telles que les conflits de souveraineté, la compétition stratégique et les bouleversements des jeux d'alliance, conduit à la renaissance des intérêts des pays occidentaux pour cette région; les États-Unis se considèrent comme une nation Indopacifique<sup>2</sup> et la France se voit comme une puissance riveraine de cette région<sup>3</sup>.

*Pacific Strategy*, <https://www.state.gov/indo-pacific-strategy/>

<sup>3</sup> La France en Indonésie, au Timor oriental et auprès de l'ASEAN. (s. d.). *La France et l'Indopacifique*. <https://id.ambafrance.org/La-France-et-l-Indopacifique#:~:text=Pour%20la%20France,%20l>

Cette essence stratégique du concept d'Indopacifique nous conduit alors à nous interroger sur de nombreux aspects. D'abord, quels sont les facteurs menant cette région à devenir un nouvel espace stratégique dans les relations internationales ? Quelle est la place de la France dans cette région si vaste et si éloignée ? Quelle est sa stratégie ? Quelle différence entre le terme d'Indopacifique et non pas « ligne des neuf traits » ? Comment se manifeste la présence chinoise au travers de leur stratégie maritime en zone grise ?

A toutes ces questions et à bien d'autres, nos chers contributeurs ont tâché de répondre, afin de broser un portrait assez complet des enjeux contemporains dans l'Indopacifique à travers des études de cas précises. Nous saisissons cette occasion pour les remercier pour leur travail, car c'est grâce à leur engagement que la Revue Stratégie et Sécurité peut exister. Les positions qui y sont prises n'engagent que leurs auteurs mais participent sans nul doute au débat contemporain sur l'Indopacifique. Ces articles, rédigés par des étudiants en Relations Internationales, constituent une précieuse mine d'informations. Ils sont l'occasion de découvrir ou de redécouvrir cette région si complexe au travers du prisme de la stratégie au sens large du terme. Alors, amis lecteurs, n'hésitez pas à lire, à vous interroger et même à contacter nos rédacteurs pour faire vivre le débat sur l'Indopacifique.

**P.D., C.M.**

## Sommaire

Grand Entretien avec le Professeur Pierre Journoud .....	5
Dossier Spécial : L'Indopacifique, nouvel espace stratégique .....	9
Indopacifique - Ligne des neuf traits : deux concepts, deux réalités stratégiques ? .....	10
L'utilisation de la-flotte civile par la marine chinoise en Mer de Chine méridionale : une nouvelle façon de faire la guerre ? .....	14
La stratégie française en Indopacifique : enjeux et perspectives	22
Le réveil nucléaire de l'Indopacifique : quel avenir pour la paix et la sécurité dans la région ? .....	28
Infrastructures Sous-Marines et Menaces hybrides : l'invisible champ de bataille de l'Indopacifique .....	35
Série .....	40
Red Team .....	41
Postface .....	46

## Grand Entretien

Avec le Professeur Pierre Journoud

# Pierre Journoud

Dans un long entretien de près d'une heure, réalisé par **Lalie Pasquet** et **Ciara Mclaverty**, le professeur Journoud a accepté de nous parler de sa région de spécialité, l'Indopacifique.

## Grand Entretien

*Avec le Professeur Pierre Journoud*

**Auteur** : Lalie Pasquet, Mastérante en Relations Internationales et Diplomatie à Lyon III.



*M. Journoud au centre culturel vietnamien à Paris dans une conférence sur « Dien Bien Phu » co-organisée avec l'ambassade du Vietnam.*

**Dans un long entretien de près d'une heure, réalisé par Lalie Pasquet et Ciara Mclaverty, le professeur Journoud a accepté de nous parler de sa région de spécialité, l'Indopacifique.**

### ***Qui est notre invité ?***

Nous avons eu l'opportunité d'interviewer l'enseignant-chercheur Pierre Journoud. Docteur de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (2007), professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 depuis 2015 et directeur du Diplôme universitaire Tremplin pour le Vietnam depuis 2019, ce dernier a eu la gentillesse, dans un entretien privilégié, de répondre à nos questions sur la région de l'Indopacifique. Une région à

laquelle il porte un intérêt particulier comme en témoignent ses enseignements, ses recherches et ses publications, notamment sur les conflits et leur résolution dans la péninsule indochinoise depuis 1945. Monsieur Journoud a notamment dirigé plusieurs ouvrages collectifs sur l'histoire des relations internationales en Asie-Pacifique, pendant et depuis la Guerre froide, dont : *La mer de Chine méridionale au prisme du soft power*. Nouvelles approches franco-vietnamiennes d'un vieux conflit maritime (L'Harmattan, 2022) et *Un triangle stratégique à l'épreuve*. La Chine,

les États-Unis et l'Asie du Sud-Est depuis 1947 (PULM, 2022).

### ***Pourquoi s'intéresser à l'Indopacifique aujourd'hui ?***

Monsieur Journoud est revenu, avec nous, sur l'importance de s'intéresser à la région de l'Indopacifique. En effet, selon lui, cette région « gigantesque » est un espace complexe, de rivalités, qui a sa pertinence mais aussi ses limites. De fait, elle « permet d'étudier le continuum entre l'océan Indien et l'océan Pacifique » : on parle ici dynamiques de coopération économique voire sécuritaire. Cependant, notre invité a aussi insisté sur les limites de l'étude de la région : la définition même d'Indopacifique. En effet, cet espace est, selon le professeur, à « géométrie variable ». Qu'entend-il par-là ? L'Indopacifique est défini de manière différente selon les États : la région n'est pas la même que ce soit, par exemple, pour la France, les Etats-Unis, l'Inde ou encore le Japon. De plus, comme il le mentionne, les études sur la région restent souvent trop globales et nécessitent des approches plus détaillées concernant, notamment, les zones d'accroches comme la Mer de Chine Méridionale qu'il qualifie de « verrou essentiel ».

L'Indopacifique reste une région illustrant les tensions impactant les relations internationales et sécuritaires. Il existe différentes échelles de tensions. De fait, il y a d'abord une rivalité internationale systémique entre les Etats-Unis et la Chine, dépourvue de dialogue constructif et sur un pied d'égalité. Cette rivalité instaure un climat de tension assez lourd, comme l'explique notre invité, malgré certains efforts de part et d'autre pour l'apaiser. Ensuite, on trouve des rivalités entre

puissances régionales, en Asie du Nord-Est comme en Asie du Sud-Est ou en Océanie, pour lesquelles la rivalité entre les deux premières puissances mondiales instaure une contrainte forte. Pour les pays de l'ASEAN, par exemple, la ligne de crête est ardue : en dépit de leurs différences, il leur faut éviter d'être prisonnière de cette rivalité, pris en otage par l'une ou l'autre grande puissance. Enfin, se déroulent des conflits en Mer de Chine Méridionale où plusieurs pays revendiquent la souveraineté sur une partie plus ou moins importante de cette mer, ainsi que le litige concernant Taïwan. Ces différentes échelles mettent en exergue des dynamiques et des conflits qu'il semble pertinent d'analyser séparément, mais aussi et surtout dans leurs potentielles interactions.

On constate la présence, en Indopacifique, de nombreux acteurs, chacun défendant ses intérêts. La Chine cherche à défier l'ordre international dominé par les Etats-Unis depuis 1945, engendrant une escalade stratégique. Cette tension s'est d'ailleurs traduite, comme l'explique notre interlocuteur, par des alliances comme celle nommée AUKUS, renforçant les capacités militaires de l'Australie aux côtés des Etats-Unis et du Royaume-Uni. La France aussi est présente, par les territoires qu'elle possède dans les océans Pacifique et Indien. Cette dernière a tenté avec un relatif succès de fédérer les États membres de l'Union Européenne autour d'une stratégie Indopacifique mais, les moyens militaires et financiers en place restant limités, l'influence de la France, et même de l'UE relativement, est plus limitée que les puissances régionales comme le Japon ou la Corée du Sud, et a fortiori que celle de la Chine.

### ***Quelle est le rôle et la stratégie du Vietnam dans la zone ?***

En parlant des différents acteurs de la zone étudiée, nous avons interrogé le professeur concernant la place du Vietnam. Spécialiste de la question vietnamienne, et responsable des coopérations avec les universités vietnamiennes, Monsieur Journoud détaille la diplomatie multidirectionnelle du pays dans la région. Il la qualifie de « diplomatie Facebook », signifiant ainsi que le but du pays, depuis sa sortie d'un long cycle de guerre, est de se faire le plus d'amis possible afin d'équilibrer ses partenariats et d'éviter à tout prix la résurgence de la guerre qu'il a connue si longtemps sur son sol. Cela passe, par exemple, par des efforts de dialogue avec la Chine, comme le montre le récent entretien entre le vice-ministre de la Défense chinois qui a été reçu par le président vietnamien. Cette volonté de paix va aussi se voir à travers la diversification des relations du pays, comme le mentionne notre invité. Renforçant sa position, le pays développe ses « partenariats stratégiques globaux », notamment avec la Chine et la Russie (2008), plus récemment avec les Etats-Unis (septembre 2023) et avec la France (octobre 2024), un partenariat conclu lors de la visite officielle en France du secrétaire général du parti communiste vietnamien, Tô Lâm, en octobre dernier.

Bien que le pays, à travers ce vaste réseau, cherche à éviter le pire, il se prépare tout de même, au risque de conflits. Il est vrai que pour l'instant, « l'escalade est maîtrisée mais [elle] pourrait donner lieu à des actes non contrôlés susceptibles de dégénérer » ce qui pousse donc le Vietnam, ainsi que d'autres à augmenter son budget militaire et assurer une modernisation de sa flotte et de son aviation, dans la mesure de ses moyens beaucoup plus limités que ceux

de la Chine et des grandes puissances économiques de la région.



*Monsieur Pierre Journoud au musée de l'armée à Hanoi, journalistes d'VTVA*

### ***Comment penser les relations dans l'Indopacifique ?***

Le professeur du Master Histoire militaire et études de défense de Montpellier 3 insiste particulièrement sur le fait qu'il faille relier dans l'analyse l'Indopacifique aux autres régions, sources de conflits dans le monde. Selon lui, il existe une interconnexion évidente : « l'Indopacifique se modifie aussi du fait du changement, du basculement des rapports de force à l'échelle mondiale ». De fait, la guerre en Ukraine a entraîné une augmentation des budgets militaires en Europe, mais aussi dans la région étudiée. Ce processus de remilitarisation est exacerbé par l'implication de la Russie, la présence de troupes nord-coréennes en Russie et en Ukraine, ainsi que par le rapprochement sino-russe. Le Japon et la Corée du Sud qui avaient entre eux des relations un peu compliquées se sont rapprochés et organisent des exercices militaires conjoints. Si on se concentre un peu plus sur le Japon, notre interlocuteur nous explique même que la Constitution du pays, dont l'article 9 témoigne de l'attachement viscéral de cette nation au

pacifisme au point d'avoir longtemps empêché la montée en puissance militaire du pays, est en passe d'être modifiée. Monsieur Journoud aborde aussi le conflit au Moyen-Orient dont il estime important de mieux mesurer les conséquences sur l'Indopacifique, car l'impopularité de la conduite de la guerre par Israël ne peut manquer d'affecter les pays qui abritent quelques-unes des plus importantes communautés musulmanes dans le monde, comme l'Indonésie ou la Malaisie, sans compter ceux qui comptent parmi les importants clients d'Israël, notamment dans le domaine des armes, comme le Vietnam.

D'ores et déjà, ce conflit divise profondément l'ASEAN.

Mais, conclut le professeur Journoud, « l'Indopacifique, ce sont aussi de nombreuses coopérations structurantes, notamment dans le domaine des échanges culturels et éducatifs, de l'environnement ou de la lutte contre la piraterie et les trafics en tout genre, qui peuvent aider à surmonter ces tensions particulièrement anxiogènes dans le monde. Du moins faut-il le souhaiter ».

**L.P.**

Dossier Spécial

# L'Indopacifique, nouvel espace stratégique

Le *Dossier Spécial* de ce numéro se concentre sur la notion d'«Indopacifique». Fort d'un emploi très large et de définitions multiples, le terme mérite – puisqu'il constitue le cœur de la revue – un recentrage conceptuel et définitionnel.

## Indopacifique - Ligne des neuf traits : deux concepts, deux réalités stratégiques ?

**Auteur :** Alexis Toesca et Victor Suteau, Mastérants en Francophonie, stratégie et relations internationales à Lyon III.

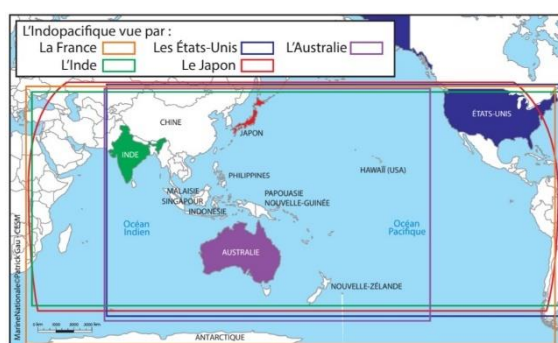
« Pour la France, cette région Indo-Pacifique s'étend des rivages de l'Afrique orientale à ceux de l'Amérique occidentale. Elle passe par l'océan Indien et le Pacifique, et par deux continents, l'Asie et l'Océanie<sup>4</sup>. » Emmanuel Macron.

La notion d'« Indo-Pacifique » a été diffusée au vingtième siècle par Karl Haushofer dans son ouvrage *Geopolitics of the Pacific Ocean* (1924). Ce concept, par son approche maritime et côtière, s'oppose à la dimension terrestre du *Heartland* théorisé par Mackinder en 1904. Le terme « Indo-Pacifique » apparaît en France en 2007, suite au rapprochement du QUAD (Dialogue quadrilatéral de sécurité) entre la France, l'Australie, les États-Unis et l'Inde. Il faudra attendre 2013 pour qu'il soit popularisé, du moins son concept proche, l'« Asie-Pacifique », lorsque la France se donne pour cap cette nouvelle région, deux ans après le pivot stratégique américain qui a initié le mouvement en 2011. La France montre son intérêt pour la région Asie-Pacifique officiellement dans ses ouvrages nationaux stratégiques, tels que son *Livre blanc de la Défense et de la Sécurité nationale* de 2013. En 2018, la région change de qualification et il est préféré d'utiliser le terme « Indo-Pacifique<sup>5</sup> ». Lors du discours annuel des ambassadeurs, le 27 août 2018, Emmanuel Macron déclare : « Nous sommes une puissance Indo-Pacifique

» ; faisant ainsi référence à la présence française dans la région. « Plus de 1,6 million de nos concitoyens vivent dans ces territoires ultramarins, tandis que les trois quarts de la zone économique exclusive française – la deuxième au monde – se situent dans l'Indo-Pacifique », ajoute le président de la République dans le rapport *La stratégie de la France dans l'Indo-Pacifique*<sup>6</sup> en 2021.

### L'Asie-Pacifique et l'Indo-Pacifique, deux synonymes ?

Si les deux concepts semblent définir la même région géographique, leurs approches géostratégiques et leurs conceptions divergent. En 2018, Jean-Yves Le Drian, alors ministre des Affaires étrangères français, dit préférer le terme « Indo-Pacifique » à celui d'« Asie-Pacifique ». Ce dernier, selon lui, possède une connotation américaine qui tend à légitimer la présence et l'influence des États-Unis



*L'espace Indo-Pacifique, un espace à géométrie variable, Rapport du Ministère des Armées : L'indopacifique, une région ancrée dans l'Histoire, le 25 janvier 2024.*

<sup>4</sup> Emmanuel Macron, discours de Garden Island, Sydney, le 3 mai 2018.

<sup>5</sup> Transcription du discours du Président de la République à la conférence des Ambassadeurs, Elysée, le 27 août 2018.

<sup>6</sup> Emmanuel Macron, *La stratégie de la France dans l'Indo-Pacifique*, le 16 septembre 2021, p. 3.

dans cette région (principalement dans l'océan Pacifique), tandis que la France prend également en compte l'océan Indien et l'Asie orientale, où elle développe des partenariats importants, notamment avec l'Inde, selon la Revue nationale de Défense<sup>7</sup>. Le concept d'Indo-Pacifique n'est donc pas neutre ; il révèle la position française au sein de cette région, qui est différente de celle des Américains.

Si, dans la première partie de notre étude, nous avons pu analyser l'émergence du concept de l'« Indo-Pacifique » en France, ainsi que son approche française spécifique, distincte de celles d'autres puissances. Nous allons, dans cette deuxième partie, analyser les raisons de la prise de conscience française de l'importance de cette région pour ses intérêts, en étudiant le concept de la « ligne des neuf traits », l'une des stratégies chinoises qui préoccupent la France.

### ***La ligne des 9 traits, une volonté de puissance chinoise en mer de Chine***

La ligne des neuf traits n'a jamais été définie avec précision par la Chine. Cette ambiguïté laisse place à l'interprétation. Elle peut être interprétée comme une revendication unilatérale de souveraineté et de contrôle sur les terres, eaux et fonds marins dans la zone délimitée par les tirets<sup>8</sup>. Ce concept spécialement chinois est décrit publiquement par le gouvernement nationaliste en 1947 en publiant la carte des « onze traits ». Puis, la République populaire de Chine, triomphante de la guerre civile en 1949, poursuivra la même politique en diminuant

de deux traits cette ligne. Ainsi, la Chine revendique 90 % des territoires de la mer de Chine méridionale. Cet espace maritime regroupe de très petits récifs coralliens comme les Spratleys et les Paracels bordé par les pays frontaliers : les Philippines, le Vietnam, la Malaisie, Brunei et Taiwan<sup>9</sup>. Le contrôle de la mer de Chine méridionale est au cœur des objectifs stratégiques chinois comme le montre l'inscription des tirets sur les passeports chinois<sup>10</sup>.



Crédit : [PMF IAS South china dispute | Nine dash-line](#)

### ***Quels sont les enjeux du contrôle de la mer de Chine méridionale ?***

Le contrôle de la mer de Chine recoupe plusieurs défis : le premier est économique, plus de 30 % du commerce mondial passe dans cette zone, son contrôle militaire est donc déterminant ; le second enjeu est énergétique, car ce territoire regorge de ressource pétrolière (11 milliards de barils de pétrole et 5 000 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel) ; enfin, le dernier est un enjeu alimentaire puisque la mer de Chine

<sup>7</sup> Revue Défense Nationale - Tribune n° 977 - Vers une région Indo-Pacifique.

<sup>8</sup> Tsibars, M. « What Does the Nine-Dash Line Actually Mean ? », *The diplomat*, 2 Juin 2016.

<sup>9</sup> Storey, Y. « Discordes en mer de Chine méridionale : les eaux troubles du Sud-Est asiatique » 2014, p. 35.

<sup>10</sup> Trauma, A. « Pourquoi la Chine trace-t-elle une ligne en pointillé au milieu de la mer de Chine méridionale ? Comprendre en trois minutes », *Le Monde*, 14 juin 2023.

méridionale concentre 12 % des réserves de pêche au monde. Évidemment, les pays frontaliers ont aussi leurs revendications territoriales. Ce concept controversé cristallise ainsi les tensions et les conflits entre la Chine et les pays limitrophes, mais aussi les pays frontaliers entre eux.

### ***L'occupation des îles par la Chine est-elle légale ?***

Après le retrait des Japonais de la zone, toutes les parties prenantes ont occupé des atolls des îles Spratleys. Le traumatisme de l'invasion japonaise a généré des tabous pour déclarer quel pays est souverain sur les îles<sup>11</sup>. Selon la convention de Montego Bay, définissant les limites des ZEE, toute parcelle nationale, y compris des îles inhabitées, donne le droit dans les 200 miles nautiques à bénéficier souverainement des ressources marines. La Chine s'attachant d'une lecture scrupuleuse de la convention projette les 200 miles de ses îles et ne prend pas en compte les superpositions de ZEE en mer de Chine des différents États riverains. Face aux contestations des pays de l'ASEAN, elle argue que c'est un problème bilatéral qui doit se juger entre États<sup>12</sup>. Ce traitement rend caduc tout jugement arbitraire international à l'image du rejet de la Chine de la décision par la Cour permanente d'arbitrage en 2016, dans le cadre d'un litige avec les Philippines, relevant que la Chine n'avait aucun droit historique à occuper ces zones.

### ***Quelle est la stratégie chinoise pour asseoir sa domination ?***

Depuis sa revendication sur les îles, les périodes alternent entre des phases calmes et des phases plus agressives. La

Chine utilise intelligemment une combinaison de stratégies diplomatiques, économiques, et militaires pour affirmer son influence en mer de Chine méridionale.

### ***Le « salami slicing »***

Pékin applique avec soin la stratégie « salami slicing<sup>13</sup> » où elle avance ses positions par de petites étapes cumulatives rendant chaque action difficile à contrer sans risque d'escalade militaire. Par exemple, la Chine mobilise une flotte de pêche massive, souvent escortée par des garde-côtes, pour opérer dans les zones disputées. Cette « milice maritime » sert d'avant-poste et impose un fait accompli, notamment en exploitant les ressources de la zone. Les garde-côtes chinois agissent et repoussent les bateaux étrangers, donnant un signal de la souveraineté chinoise dans ces eaux.

### ***La militarisation des îles artificielles***

Depuis plusieurs années, la Chine a construit des îles artificielles en mer méridionale de Chine. À plus de mille kilomètres du continent, elle y a installé des infrastructures militaires, telles que des pistes d'atterrissage, des systèmes radar, des missiles et des bases navales. Ces installations permettent à la Chine d'avoir une meilleure position pour accéder à la haute mer et desserrer la présence américaine et de son réseau d'alliance.

<sup>11</sup>Storey, Y « Discordes en mer de Chine méridionale : les eaux troubles du Sud-Est asiatique », 2014, p. 35

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 40.

<sup>13</sup>Inventée par Mátyás Rákosi, chef du Parti communiste hongrois, pour décrire l'élimination progressive des pouvoirs extérieurs au communisme partis « tranche après tranche, jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien ».



Crédit : [CSIS/AMTI digital globe](#)

### ***Une coexistence de deux visions différentes dans un espace stratégique mondial***

Le concept de la ligne des neuf traits centré sur l'expansion des intérêts chinois est opposé à la vision multilatérale et collaborative de l'Indopacifique de la France. En outre, la Chine juge la politique de l'Indopacifique des États-Unis et de ses alliés comme une stratégie d'encercllement, voire de pression militaire<sup>14</sup>. Par ailleurs, la Chine refuse de reconnaître l'existence de l'espace géographique Indopacifique, le terme n'est pas anodin puisqu'il efface toute référence à la Chine ou à l'Asie. Tandis que le concept français de l'Indopacifique fait office de troisième voie, car il n'est pas rival à la Chine parce qu'il est centré autour des possessions françaises du Pacifique.

**A.T., V.S.**

<sup>14</sup>Vaimiti, G. « L'espace Indo-Pacifique, géopolitique d'une région en devenir »,

*Géococonfluences*, ENS de Lyon, publié le 4 octobre 2021.

## L'utilisation de la flotte civile par la marine chinoise en Mer de Chine méridionale : une nouvelle façon de faire la guerre ?

**Auteur :** Hugo Swatridge, Mastérent en Sécurité Internationale et Défense à Lyon III.



Photo illustrant des bateaux de la PAFMM en formation serrée, effectuant une mission d'occupation des eaux aux alentours des îles Spratley. Crédit : [CSIS](#)

### La PAFMM

La *People's Armed Force Maritime Militia* (PAFMM) est une milice navale indispensable à la République populaire de Chine pour la défense de ses intérêts dans les eaux disputées de la mer de Chine méridionale. Cette composante paramilitaire, pur produit de la collectivisation communiste, est constituée de bateaux civils, et précède fréquemment la marine chinoise dans ses différentes interventions. La milice de pêche chinoise a fortement évolué depuis sa création en 1949 et a su tirer profit des différentes modernisations de la marine, notamment

celle au début des années 1980<sup>15</sup>. Ce maintien prouve son importance aux yeux du Parti communiste chinois, tout comme les 7,2 milliards de dollars (6,7 milliards d'euros) de subventions dont cet organe a bénéficié en 2018<sup>16</sup>. Selon Greg Poling, directeur de l'*Asia Maritime Transparency Initiative* au sein du *Center for Strategic and International Studies*, sans cet argent : « Non seulement la flotte serait infiniment plus modeste, mais elle ne pourrait pas être présente en mer de Chine méridionale<sup>17</sup> ». Cette somme a, entre autres, permis le remplacement de vieux navires par des plus modernes, ainsi que la mise en place des systèmes *Baidu*, permettant une liaison directe entre la flotte

<sup>15</sup> Grossman, Derek. et Ma, Logan. « A Short History of China's Fishing Militia and What It May Tell Us », 2020, consulté le 15 octobre 2024, <https://www.rand.org/pubs/commentary/2020/04/a-short-history-of-chinas-fishing-militia-and-what.html>

<sup>16</sup> URBINA, Ian. « Secrets et puissance de la flotte de pêche chinoise », *Le Monde diplomatique*, novembre 2020, consulté le 15 octobre 2024 <https://nouveau-europresse-com.ezscd.univ-lyon3.fr/Search/ResultMobile/1>

<sup>17</sup>*Ibidem*.

civile et les garde-côtes<sup>18</sup>. Le *Baidu Military System* (BMS) permet la collecte, par les pêcheurs, de données, puis l'analyse de ces dernières pour améliorer la prise de décision tout en augmentant la capacité de surveillance des États voisins.

Juridiquement, le lien entre ces flottes de pêche en eaux lointaines chinoises et l'État est évident. En effet, le *Haibao Fisheries contract* explicite que les vaisseaux ainsi que leur équipage doivent aider à la défense nationale en « participant, en tant que support, à des opérations militaires<sup>19</sup> » tout en étant « sous le commandement de l'État<sup>20</sup> ». En revanche la relation entre cette flotte et la marine de l'Armée populaire de libération est volontairement plus ambiguë. L'utilisation de personnels et navires civils pour des opérations militaires permet des interventions sous le seuil de la guerre ouverte et rend plus complexe l'identification d'une agression directe. Entre une composante civile et militaire, les conséquences ne sont pas les mêmes concernant le droit de capture ou de destruction. Une quelconque réponse d'une marine ennemie devient alors difficile puisque le moindre abus sur un vaisseau de pêche pourrait être utilisé par Pékin pour justifier sa riposte.

### ***Presence is the currency of control***

L'utilisation de ces bateaux civils par la Marine chinoise permet à Pékin de

contrôler la mer de Chine méridionale, rendant l'utilisation de ces espaces impossibles par les États voisins. Cette stratégie d'*Anti-Access/Area Denial* (A2/AD) ne se limite pas à la seule mer de Chine méridionale mais s'étend aussi ailleurs dans les eaux péruviennes, boliviennes ou encore camerounaises<sup>21</sup>. L'intervention de cette flotte précède très souvent une présence militaire. Là où la Chine veut s'installer, elle envoie d'abord ses milices pour occuper le terrain et plomber le moral des États sur place, notamment via des « formations serrées et immobiles<sup>22</sup> ». Cette stratégie rappelle le troisième chapitre de l'*Art de la Guerre* de Sun Tzu, dans lequel est évoqué la victoire sans combat, notamment à travers l'influence morale : « *Ainsi, ceux qui sont experts dans l'art de la guerre soumettent l'armée ennemie sans combat*<sup>23</sup> ». L'occupation peut se faire sur plusieurs mois et arrivent ensuite les composantes militaires.



<sup>18</sup> Ruwitch, John. « *Satellites et fruits de mer : Satellites and seafood: China keeps fishing fleet connected in disputed waters* », Reuters27, juillet 2014, consulté le 16 octobre 2024, <https://www.reuters.com/article/us-southchinasea-china-fishing-insight-idUSKBN0FW0QP20140728/>

<sup>19</sup> Martinson, Ryan. « *No Ordinary Boats: Identifying China's Maritime Militia* », The Maritime Executive, mai 2021, consulté le 17 octobre 2024. [https://maritime-](https://maritime-executive.com/editorials/no-ordinary-boats-identifying-china-s-maritime-militia)

[executive.com/editorials/no-ordinary-boats-identifying-china-s-maritime-militia](https://maritime-executive.com/editorials/no-ordinary-boats-identifying-china-s-maritime-militia)

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Valantin, Jean-Michel. « *La flotte de pêche chinoise, influence et les guerres de la faim* », The Red Team Analysis Society, avril 2021, consulté le 21 octobre 2024. [https://redanalysis.org/fr/2021/04/20/la-flotte-de-](https://redanalysis.org/fr/2021/04/20/la-flotte-de-peche-chinoise-influence-et-guerre-de-la-faim/)

[peche-chinoise-influence-et-guerre-de-la-faim/](https://redanalysis.org/fr/2021/04/20/la-flotte-de-peche-chinoise-influence-et-guerre-de-la-faim/)

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> SUN TZU, *L'art de la guerre*, Flammarion, édition de 2017, p. 63.

La *People's Armed Force Maritime Militia* est la première composante d'une stratégie de défense stratifiée (*Concentric Rings*) de la marine chinoise. La PAFMM est l'anneau extérieur (*Outer Ring*) permettant de dissuader tout navire civil étranger de s'approcher du périmètre maritime en question. L'anneau central (*Middle Ring*) permet, à l'aide de navires de guerre, de soutenir si besoin le *Outer Ring*. Enfin, l'anneau intérieur (*Inner Ring*) est une combinaison de forces aériennes et maritimes, permettant un soutien, une surveillance accrue de la situation ainsi qu'une forte dissuasion. Une illustration parfaite de l'efficacité de cette stratégie est la flotte hybride « *Spratly backbone fleet* » qui permet à la Chine de contrôler une majorité de la ZEE des Îles Spratleys.

### **L'ambiguïté de la guerre hybride**

L'intégration de navires civils au sein d'opérations militaires par la marine chinoise est une forme de guerre hybride. La guerre hybride selon l'Amiral Patrick Zimmermann « se situe sous les seuils de conflit<sup>24</sup> » et est une « utilisation simultanée d'armes conventionnelles, de tactiques irrégulières, de terrorisme et de comportements criminels dans l'espace de bataille<sup>25</sup> ». C'est une stratégie qui vise à atteindre des objectifs politiques plutôt que purement militaires. Ce moyen de faire la guerre repose sur une flexibilité stratégique, c'est-à-dire la combinaison d'acteurs étatiques et non étatiques, mais aussi militaires et civils. La Chine utilise avec ces navires de pêches des approches indirectes (cf. numéro 17 de la revue) pour déstabiliser

à la fois des navires civils mais aussi des vaisseaux d'armées étatiques.

La guerre hybride est employée par la Marine de l'Armée populaire de libération puisque cette dernière doit s'auto-limiter dans l'emploi de ses forces pour ne pas craindre une potentielle intervention des Etats-Unis. En Mer de Chine méridionale il y a quelques frictions réelles, mais la majorité des opérations sont du A2/AD<sup>26</sup>, de la désinformation et des pressions diplomatiques, avec comme monnaie d'échange le départ, ou non, de ces navires. Dans un cadre légal, la réponse d'autres Etats à ces projections de force est contrainte à des moyens économiques, politiques ou diplomatiques, et non militaires, ce qui limite leur efficacité et leur mise en œuvre.

### **Des « guerres » ou « batailles » de la faim**

La Chine a des besoins gigantesques et permanents de différents types de ressources et produits pour répondre à son développement. Selon Pékin, cela justifie sa présence et ses intrusions dans les différentes ZEE étrangères à savoir entre autres : celle du Viêt Nam, des Philippines, de la Malaisie ou encore de l'Indonésie. La mer de Chine méridionale s'étend sur environ 3,5 millions de km<sup>2</sup> et est une zone de haute importance pour l'économie et l'alimentation des pays côtiers. La PAFMM est pour Pékin un instrument de développement économique et de sécurité alimentaire puisque son occupation empêche tout type d'exploitation par les États concurrents. Le soutien – si nécessaire – de la marine chinoise permet

---

<sup>24</sup>Durget, Emmanuel. « La guerre hybride expliquée par le renseignement militaire », Le Point, novembre 2019, consulté le 21 octobre 2024, <https://www.lepoint.fr/societe/la-guerre-hybride->

[expliquee-par-le-renseignement militaire-25-11-2019-2349437\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/la-guerre-hybride-expliquee-par-le-renseignement-militaire-25-11-2019-2349437_23.php)

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Les stratégies A2/AD signifient « déni d'accès et interdiction de zone » et empêchent un adversaire de pénétrer et de manœuvrer dans une zone, en y créant des bulles antiaériennes et antinavires.

une crédibilité supplémentaire et décourage toute tentative d'utilisation de la force par un État. Ainsi entre 2015 et 2020, plus de 500 navires nord-coréens ont été retrouvés sans vie près des côtes japonaises ; ces navires ont été repoussés de leurs eaux de pêche par des vagues successives de navires chinois<sup>27</sup>. Ces rivalités sont exacerbées par la raréfaction des ressources halieutiques et la déclaration unilatérale de certaines zones maritimes par la Chine. La surpêche a entraîné la disparition de 70% à 90% des ressources dans ces eaux depuis 1950<sup>28</sup>, à ce désastre nous pourrions associer le terme « guerre de la faim<sup>29</sup> » qui met en avant la dimension stratégique et sécuritaire de la PAFMM. Même si ce mot semble encore prospectif, il serait néanmoins pertinent d'évoquer les « batailles de la faim en mer<sup>30</sup> » qui pourraient alors inclure l'exemple nord-coréen évoqué précédemment. L'utilisation du champ lexical militaire n'est pas anodine et démontre que ces nouvelles formes de tensions pourraient aussi impliquer des composantes armées pour éviter toute escalade de la violence.

### **Le futur de la PAFMM**

Malgré plusieurs modernisations de la Marine de l'Armée populaire de libération, la PAFMM a toujours su tirer son épingle du jeu. Son rôle ne peut être remplacé par de nouvelles technologies ou avancées dans le domaine de la défense.



Dans un scénario où la marine chinoise ne serait pas la priorité du budget de la défense, cette milice maritime serait alors une alternative peu coûteuse pour Pékin, permettant néanmoins un maintien de sa souveraineté maritime dans la Mer de Chine méridionale. Au vu des bilans risque/bénéfice et coût/bénéfice, la milice navale est exemplaire puisque cette dernière ne s'accapare que très peu du budget de la défense annuel et est pourtant indispensable à la République populaire de Chine. La *People's Armed Force Maritime Militia* permet à la marine chinoise d'exercer, via une force paramilitaire au statut juridique flou, un contrôle continu sur des zones maritimes contestées, rendant alors complexe toute contestation étrangère.

**H.S.**

<sup>27</sup>Valantin, Jean-Michel. « *La flotte de pêche chinoise, influence et les guerres de la faim* », The Red Team Analysis Society, avril 2021, consulté le 21 octobre 2024, <https://redanalysis.org/fr/2021/04/20/la-flotte-de-peche-chinoise-influence-et-guerre-de-la-faim/>

<sup>28</sup> Enquête collective, « *Une pêche très disputée en mer de Chine méridionale* », Courrier international, octobre 2022, consulté le 23 octobre 2024,

<https://www.courrierinternational.com/article/asia-une-peche-tres-disputee-en-mer-de-chine-meridionale>

<sup>29</sup> URBINA Ian, « *The deadly secret of China's invisible armada* », NBC News, juillet 2020, consulté le 19 octobre 2024, <https://www.nbcnews.com/specials/china-illegal-fishing-fleet/>

<sup>30</sup> *Ibid.*

## Les sous-marins AUKUS : un nouveau jeu d'alliances dans la région Indo-Pacifique? (États-Unis, Royaume-Uni et Australie)

**Auteur :** Julien Allo, Mastérant en Francophonie et Transition Ecologique à Lyon III.



Conférence de presse AUKUS le 13/03/23 à la base navale Point Loma à San Diego. Crédits : [Jim Watson, AFP](#).

**« Un coup dans le dos<sup>31</sup>», voici comment l'on pourrait caractériser la réaction de la France face à l'annonce d'un partenariat stratégique et militaire, l'AUKUS, entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis. Cette information a l'effet d'une bombe dans le monde diplomatique, car elle vient redistribuer les cartes et amener dans son sillage de nouvelles logiques de puissance dans l'Indo-Pacifique, une région convoitée par de nombreux États tant sur le plan économique que géopolitique.**

### *L'alliance AUKUS, origines et objectifs*

L'AUKUS naît dans un contexte de crise et de tensions entre l'Australie et la

République populaire de Chine. Tout commence en 2018 lorsque le Premier ministre australien Scott Morrison interdit l'établissement de la 5G par Huawei, une entreprise chinoise, puis lorsqu'il appela à une enquête internationale sur les origines du Covid-19. En réponse, la Chine décida d'appliquer une série de sanctions commerciales contre le pays, comme l'augmentation considérable des droits de douane, notamment sur les vins, triplant alors le prix des bouteilles australiennes dans le pays<sup>32</sup>. Les relations entre les deux économies se dégradèrent à tel point que la Chine prit la décision de geler les contacts ministériels. Dans un contexte marqué par une montée des tensions, l'Australie va alors tout faire pour limiter l'expansion chinoise dans la région Indo-Pacifique.

<sup>31</sup> Ricard, Philippe. « Alliance AUKUS : La France a mis du temps à digérer l'affront », *Le Monde*, 14 mars 2023. [https://www.lemonde.fr/international/article/20](https://www.lemonde.fr/international/article/2023/03/14/alliance-aukus-la-france-a-mis-du-temps-a-digerer-l-affront_6165419_3210.html)

[23/03/14/alliance-aukus-la-france-a-mis-du-temps-a-digerer-l-affront\\_6165419\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2023/03/14/alliance-aukus-la-france-a-mis-du-temps-a-digerer-l-affront_6165419_3210.html)

<sup>32</sup> Bohineust, Armelle. « La Chine annonce supprimer ses surtaxes punitives contre le vin

Pour atteindre cet objectif, Scott Morrison se rapproche des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Il souhaite accéder à la technologie nucléaire, l'Australie n'en disposant pas. L'intérêt des Américains dans cet accord est de renforcer leurs liens avec leurs alliés, mais aussi de faire face à la coercition économique chinoise et d'assurer la sécurité dans la région. Le Royaume-Uni, quant à lui, souhaite promouvoir son rôle mondial post-Brexit (le pays étant affaibli) et va servir d'appui à la demande australienne (bien que sa position soit floue dans cette affaire<sup>33</sup>).

Joe Biden, Boris Johnson et Scott Morrison, leaders à l'époque de ces trois États, vont alors se rencontrer et construire les fondements de cette alliance tripartite. L'AUKUS comporte ainsi deux volets. Le premier porte sur une coopération entre les trois protagonistes dans les domaines des hautes technologies, notamment l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les calculs quantiques et les missiles hypersoniques. Le second est le plus controversé et le plus retentissant : l'achat de huit sous-marins à propulsion nucléaire (SSN) par l'Australie aux États-Unis pour remplacer sa flotte vieillissante<sup>34</sup>.

Cette annonce est sensationnelle, car les États-Unis n'ont partagé la technologie des sous-marins nucléaires qu'une seule fois dans l'histoire avec le Royaume-Uni en 1958, mais dans un tout autre contexte, celui de la Guerre froide<sup>35</sup>. C'est un signe que la situation dans la région est grave. Cette commande de sous-marins nucléaires représente un défi d'envergure sur le point logistique. L'Australie n'ayant jamais mis

en œuvre cet armement, cela suppose un transfert de savoir dans le domaine nucléaire et donc la formation de la marine australienne à l'entretien, la maintenance et l'exploitation de futurs sous-marins. Une coopération stratégique exigeante est donc nécessaire entre les trois pays. Ainsi, depuis 2021, les États-Unis accueillent notamment un nombre croissant de membres de la marine australienne pour les former. Par ailleurs, à partir de 2027, l'Australie accueillera sur la base navale de Stirling des rotations d'unités de SSN britanniques et américaines<sup>36</sup>.

### ***Impacts géopolitiques et stratégiques sur la région Indo-Pacifique***

L'Indo-Pacifique est une région prisée qui est récente dans le vocabulaire commun. Les termes Indo et Pacifique sont associés depuis peu. Auparavant, lorsque l'on parlait de l'Asie, cela avait une connotation seulement terrestre, alors que la dimension maritime est toute aussi importante économiquement et stratégiquement dans la région. Cet espace qu'est l'Indo-Pacifique représente d'ailleurs la moitié de la surface terrestre avec plus de 30 000 îles. Les États-Unis qualifient d'ailleurs la région de « nouveau centre du monde<sup>37</sup> ». La genèse de ce terme est ainsi signe de nouveaux rapports de forces et paradigmes stratégiques dans la région.

En effet, c'est face à la montée en puissance de la Chine et à l'attractivité de cette région que de nombreux États souhaitent s'installer durablement dans l'Indo-Pacifique. À travers l'alliance

australien » , *Le Figaro*, 28 mars 2024, <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/la-chine-annonce-supprimer-ses-surtaxes-punitives-contre-le-vin-australien-20240328>.

<sup>33</sup> Brewster, David. *op.cit.*, p.53-60.

<sup>34</sup> Péron-Doise, Marianne. « L'AUKUS, un pacte militaire qui divise l'Indo-Pacifique », *IRIS*, 14 mars

2023. <https://www.iris-france.org/189784-laukus-un-pacte-militaire-qui-divise-lindo-pacifique/>

<sup>35</sup> Brewster, David, *op.cit.*, p.53-60.

<sup>36</sup> Péron-Doise, Marianne, *op.cit.*

<sup>37</sup> Giblin, Béatrice. « Regards géopolitique sur l'Indo-pacifique », *Hérodote*, 2023/2, n°189.

AUKUS, les États-Unis et le Royaume-Uni souhaitent devenir des acteurs capitaux dans la région. Cela se manifeste chez les Anglais par le passage en 2021 du porte-avion *Queen Elizabeth*. Ce nouvel accord pour les Américains s'ajoute à d'autres alliances dans la région comme celle des *Five Eyes* (avec le Canada et la Nouvelle-Zélande en plus des participants à l'AUKUS) ou du Quad (États-Unis, Japon, Australie, Inde) et est un moyen d'établir une version de l'OTAN dans la zone<sup>38</sup>.

La détention par Canberra de sous-marins à propulsion nucléaire ferait du pays le seul à en être doté sans détenir d'armes nucléaires (seul le Brésil a essayé<sup>39</sup>). Il pourrait ainsi être capable de répondre à toute attaque de la Chine depuis n'importe quelle position dans la région. L'arrivée d'une puissance dotée de capacité



Les territoires français de la zone indo-Pacifique. Crédits : *Outremer la 1<sup>ère</sup>*

nucléaire dans l'Indo-Pacifique vient ainsi contrecarrer tous les plans chinois dans le secteur. Ce dernier est d'ailleurs très préoccupé par cette nouvelle. La Chine avance notamment les risques de prolifération et de course à l'armement nucléaire qui saboterait une zone dénucléarisée jusqu'ici et aurait pour conséquence une résurgence de la mentalité

de la guerre froide. Cependant, ce n'est pas pour autant que la Chine a cessé ses activités dans la région. En 2022, elle signe un accord de sécurité avec les Îles Salomon autorisant l'escale de bateaux chinois sur l'archipel. De plus, le détroit de Taïwan est toujours au cœur des tensions, car il s'agit d'une région riche en ressources marines et d'un carrefour maritime capital pour l'économie mondiale que la Chine considère dans ses eaux intérieures. Elle impose donc une présence militaire dans le détroit, une décision que Taïwan conteste<sup>40</sup>.

« Pardonnez aux États-Unis, ignorez l'Australie, punissez le Royaume-Uni<sup>41</sup>. » Voici comment l'on pourrait analyser la réaction de la France après l'annonce du lancement de l'AUKUS. En effet, en 2016, le gouvernement australien et l'entreprise française Naval

Group signent un contrat de 34 milliards d'euros concernant la vente de douze sous-marins à propulsion diesel, de classe *Attack*. Il s'agit du « contrat du siècle<sup>42</sup> » Cependant, le 15 septembre 2021, l'annonce de la création de l'AUKUS et de la rupture du contrat avec l'entreprise française constitue une réelle trahison pour l'Hexagone, car tout cela s'est passé dans son dos.

<sup>38</sup> Brewster, David, *op.cit.*, p.53-60.

<sup>39</sup> Tertrais Bruno. « Aukus : les implications pour l'Asie, les relations transatlantiques et la non-prolifération », *Revue défense nationale*, 2021/10 n°845, p.79-85.

<sup>40</sup> Péron-Doise Marianne, *op.cit.*

<sup>41</sup> « Après l'AUKUS, la France en Indo-Pacifique », Les dossiers de l'IHEDN, décembre 2021.

<sup>42</sup> « L'Australie rompt le « contrat du siècle » avec la France sur les sous-marins au profit de technologies américaines et britanniques », *Le Monde*, 21 septembre 2023, [https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/16/l-australie-rompt-le-contrat-du-siecle-avec-la-france-sur-les-sous-marins-au-profit-de-technologies-americaines-et-britanniques\\_6094854\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/16/l-australie-rompt-le-contrat-du-siecle-avec-la-france-sur-les-sous-marins-au-profit-de-technologies-americaines-et-britanniques_6094854_3210.html)

Emmanuel Macron va même rappeler pour la première fois son ambassadeur de France aux États-Unis et en Australie, preuve d'une crise diplomatique hors du commun. Il s'agit d'une surprise stratégique pour la France, mais qu'elle aurait dû prévoir compte tenu de l'évolution de la situation dans la région<sup>43</sup>. L'Australie ne s'est en effet pas tournée vers les États-Unis pour des inquiétudes à propos du coût et du retard de la livraison, mais car les exigences du pays ont changé. Face à l'escalade des tensions avec la Chine, l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire est devenu un besoin vital pour le pays. Cette alliance tripartite remet donc en question la stratégie française dans la région qui reposait sur l'Inde et l'Australie. Une des conséquences de cet accord va être l'accélération de la coopération de la France avec le Japon et l'Inde, ces derniers ayant aussi exprimé des inquiétudes concernant l'alliance anglo-saxonne dans la région. En parallèle, la signature de cet accord entraîne le renforcement de son influence en Asie du Sud-Est, notamment à travers des accords d'armements comme la possible vente de sous-marins aux Philippines<sup>44</sup>.

### ***Défis et perspectives d'avenir***

Avant tout, l'AUKUS est un défi en matière technologique et politique, mais aussi en termes de coût. En somme, il s'agit d'un sujet sensible. L'Australie ne sait pas quand elle va recevoir les sous-marins, car les carnets de commande anglais et américain sont bien remplis. D'ailleurs, il est possible qu'ils ne soient jamais livrés (un accord américano-indien du même type a été signé en 2005, mais aujourd'hui,

toujours aucun signe des sous-marins en question<sup>45</sup>). La première unité est prévue pour 2030. En attendant, elle doit trouver d'autres solutions.

Cette alliance soulève également des interrogations concernant le respect du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Il en ressort affaibli, car d'autres pays peuvent maintenant réclamer la technologie nucléaire et pourraient ainsi faire de même et donc accroître le sentiment d'insécurité dans la région. Les pays d'Asie du Sud-Est sont les principales victimes de cette escalade des tensions et voient cet accord comme une tentative de militarisation de la région par des puissances traditionnelles conservatrices<sup>46</sup>. Ils ont notamment peur de devoir choisir un camp. Cela rappelle la fameuse question de Bush : « Êtes-vous contre nous ou avec nous ?<sup>47</sup> ».

La population australienne n'est pas non plus convaincue par ce projet estimé à 37 milliards d'euros pour les dix prochaines années<sup>48</sup>. Cependant, la victoire de Trump aux dernières élections présidentielles pourrait remettre en question sa légitimité. Il ne reste plus qu'à attendre de voir quelle position le futur président américain va adopter face à l'AUKUS.

Ainsi, cette analyse de ce nouveau jeu d'alliance dans l'Indo-Pacifique nous amène à se poser des questions sur l'essence même de l'AUKUS. Alors qu'il promeut une coopération durable dans la région, ne serait-il pas au final vecteur de division dans une région en quête de stabilité ? **J.A.**

<sup>43</sup>Zajec, Olivier. L'AUKUS, « Une surprise stratégique pour la France ? », *Revue défense nationale*, 2022/7, n°582. p.43-47.

<sup>44</sup> « Après l'AUKUS, la France en Indo-Pacifique », *Les dossiers de l'IHEDN*, décembre 2021.

<sup>45</sup> Tertrais Bruno, *op.cit.*, p.79-85.

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> « Après l'AUKUS, la France en Indo-Pacifique », *Les dossiers de l'IHEDN*, décembre 2021.

<sup>48</sup> Péron-Doise, Marianne, *op.cit.*

## La stratégie française en Indopacifique : enjeux et perspectives

**Auteur :** Lina Milhe, Mastérante en Expertise et Risques Internationaux à Lyon III.

**« La France est une nation résidente de l'Indopacifique. Cela signifie que notre engagement dans cette vaste région fait partie des éléments intangibles de notre souveraineté et de notre politique de sécurité et de défense<sup>49</sup>.»**, tels sont les mots de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, lors d'un discours au Dialogue du Shangri-La le 11 juin 2022. Depuis 2018, la France s'est officiellement dotée d'une stratégie en Indopacifique, privilégiant une approche multidimensionnelle et inclusive.

### ***La région Indopacifique : une zone stratégique à haute valeur ajoutée***

Selon Jean-Yves Le Drian, la région Indopacifique est « en passe de devenir le nouveau centre de gravité stratégique mondial<sup>50</sup>.» L'usage croissant du terme « Indopacifique », notamment depuis la stratégie du pivot américain lancée en 2011, visant un rééquilibrage stratégique vers l'Asie pour endiguer la Chine, englobe une multiplicité de définitions. Chaque acteur détermine, selon ses intérêts et son champ d'action, l'espace géographique englobé sous le terme « Indopacifique ». En ce qui concerne la doctrine française, l'Indopacifique est une aire géographique « s'étendant des rivages de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe aux côtes américaines<sup>51</sup>.».

Cette région est au cœur des priorités stratégiques françaises, européennes et mondiales. En effet, elle représente 60% de la population mondiale et un tiers du commerce. Selon les prévisions, elle concentrera 75% de la population mondiale d'ici 2040 et 50% du PIB mondial. De plus, la moitié du fret mondial transite par cette zone, notamment via le détroit de Malacca situé entre la Thaïlande, la Malaisie et l'Indonésie. En outre, la zone détiendra 75% des réserves de matières premières critiques en 2040.

Pour la France, qui se considère comme une puissance riveraine de la région, ses intérêts - ainsi que sa capacité de projection - se voient renforcés par la présence d'1,6 million de citoyens des DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) en 2018, ainsi que deux cent mille Français expatriés dans les différents pays de la région. Ainsi, parmi les 11 millions de km<sup>2</sup> de sa Zone Économique Exclusive (ZEE), 9 millions sont situés en Indopacifique.

En clair, la France a des « intérêts souverains<sup>52</sup>» dans la zone, qui accueille sept des treize territoires ultra-marins, ce qui l'incite à mettre l'accent sur le volet sécuritaire dans sa stratégie régionale.

<sup>49</sup> Lecornu, Sébastien. « Discours au dialogue de Shangri-La ». 11 juin 2022.

<sup>50</sup> *La stratégie de la France dans l'Indopacifique*, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2019.

<sup>51</sup> Grare, Frédéric. « De quoi l'Indopacifique est-il le nom ? », *Les Carnets du CAPS*, n° 28 Printemps 2020. p. 139-46.

<sup>52</sup> Bondaz, Antoine. « La France, une puissance d'initiatives en Indo-Pacifique », *Note de la FRS*, n° 37, 15 novembre 2022. <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/publications/notes/2022/202237.pdf>.

### ***Risque de déstabilisation régionale sur fond de rivalité sino-américaine***

Les principales préoccupations stratégiques régionales sont de l'ordre sécuritaire. D'une part, la région est en proie à une persistance de certaines menaces endémiques tels que le terrorisme, notamment en Indonésie, ainsi que la piraterie. Ce type de menaces non-étatiques est davantage un vecteur de coopération régionale en ce sens qu'il constitue un point de convergence pour les États. De même, la région étant particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles, cet axe permet d'ouvrir des espaces de dialogue et de coopération. Ainsi, la France a intitulé le quatrième pilier de sa stratégie pour l'Indopacifique « changement climatique, biodiversité, gestion durable des océans<sup>53</sup> » et participe aux positionnements de stocks humanitaires pour répondre plus efficacement aux catastrophes naturelles.

D'ailleurs, ce levier écologique participe à la singularité de l'approche française. Ceci étant dit, la France est préoccupée par « l'accentuation des déséquilibres stratégiques et militaires [...] qui porte en germe la rupture des équilibres régionaux, mais aussi mondiaux<sup>54</sup> ». Force est de constater que la région est en proie à une militarisation croissante. La plupart des États se retrouvent pris en tenaille par la dynamique concurrentielle, sinon la rivalité systémique sino-américaine. Or, depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping et l'adoption d'une ligne dure, la montée en puissance de la Chine – dont les dépenses militaires ont atteint 296 milliards de dollars

en 2023<sup>55</sup> - est de plus en plus synonyme de menace existentielle pour les États régionaux. Symptôme du dilemme de sécurité, la tendance est à la militarisation : la Chine se sent étouffée par la présence américaine ; les autres États se sentent menacés par la montée en puissance chinoise. Même le Japon, dont la doctrine stratégique est prudente depuis 1946, a annoncé son objectif d'allouer 2% de son PIB à la défense d'ici 2027. Ceci étant dit, la politique d'endiguement de la Chine, bien que traduisant la polarisation de la région, ne doit pas occulter l'imbrication très forte des économies mondiales avec la Chine, véritable poumon économique. En ce sens, certains auteurs proposent de parler d'une « bipolarité fluide<sup>56</sup> » pour rendre compte d'une dynamique entre deux hégémons à la fois rivaux et interdépendants.

### ***La stratégie française sous le prisme de la « troisième voie »***

La rivalité sino-américaine est certainement la variable la plus structurante dans la région Indopacifique à l'heure actuelle. Dans ce contexte, « la France défend une stratégie dite de troisième voie entre les États-Unis et la Chine<sup>57</sup> », et se présente comme une « puissance d'équilibre », véhiculant une stratégie « inclusive ». En clair, la France - contrairement aux États-Unis - n'adopte pas un positionnement ouvertement hostile à la Chine. Par exemple, elle évite de citer ouvertement la question taïwanaise ainsi que la ligne des neuf traits. Plus conciliante dans son discours officiel, elle

<sup>53</sup> « La stratégie française dans l'Indopacifique », 2019, *op. cit.*

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> Statistica Research Department. (2024, avril). *Classement : dépenses militaires par pays 2023* | Statista. <https://fr.statista.com/statistiques/564916/p>

[ays-avec-les-depenses-militaires-les-plus-elevees-en/](#)

<sup>56</sup> Jeangène Vilmer, Jean-Baptiste. « Vers une bipolarité fluide États-Unis/Chine ? », *Revue Défense Nationale* 781, n° 6, 2015, p. 58-63, <https://doi.org/10.3917/rdna.781.0058>.

<sup>57</sup> « La stratégie de la France pour l'Indopacifique : des ambitions à la réalité », 2023, *op. cit.*

ambitionne de « répondre aux aspirations de la plupart des pays de la région qui ne veulent pas être enfermés dans un choix binaire », quitte à « surjouer une différence d'approche [...] avec les pays anglo-saxons<sup>58</sup> ». Toutefois, ce positionnement est en proie à une redéfinition. Notamment, l'invasion russe en Ukraine et la position ambivalente chinoise semble avoir « cristallisé la posture hostile de l'Europe à l'égard de Pékin<sup>59</sup> ». Plus largement, la



Visuel de la plaquette « La stratégie française en Indopacifique ». Crédits : [DGRIS](#).

tendance au réalignement de la position française – et européenne – sur les positions américaines, est susceptible de remettre en cause la crédibilité d'une troisième voie revendiquée par la France. Élément moteur d'une Europe de la « troisième voie » aux côtés de l'Allemagne, parvenir à fédérer les États-membres reste un défi immense. Dans le même temps, l'influence américaine fait pivoter l'OTAN vers un axe antichinois, sans pour autant que l'alliance ne puisse, du fait de la guerre en Ukraine, véritablement réorienter sa politique. Certainement, l'élection de Donald Trump sera le catalyseur d'une Europe plus ambitieuse et plus indépendante sur le volet stratégique.

### ***Un vaste réseau diplomatique pour la promotion du multilatéralisme : le soft power français dans la région***

L'avantage comparatif de la France dans la région tient en partie à sa présence historique et aux liens qu'elle a tissés au fil du temps avec les différents acteurs régionaux. Ainsi, la France jouit d'une intégration diplomatique significative et dispose d'un vaste réseau de partenaires, parmi lesquels la Chine, Singapour, l'Inde, le Japon, le Vietnam, la Malaisie, l'Indonésie et l'Australie. Multidimensionnelles et multi-niveaux, la diplomatie française dans la région intervient sur « les différents volets d'échanges humains, économiques, scientifiques, culturels et de lutte contre le changement climatique », ainsi que sécuritaire, si bien qu'il s'agit d'une « approche holistique<sup>60</sup> ».

Dans la région, on dénombre vingt-quatre bureaux Business France et quatre-vingt-seize établissements scolaires. L'Institut Français est présent dans trente-cinq pays de la zone et œuvre pour la promotion de la francophonie dans la région. La France dispose en outre d'un réseau de trente-sept ambassades, et s'est dotée d'un ambassadeur pour l'Indopacifique depuis septembre 2020. L'Agence Française pour le Développement dispose de vingt-sept bureaux et a soutenu des projets à hauteur de 2,95 milliards d'euros en 2022 dans le domaine environnemental.

Promotrice du multilatéralisme, la France est intégrée dans un certain nombre d'organisations régionales. Depuis 2020, elle est un partenaire de développement auprès de l'ASEAN, et est observatrice au sein de l'*ASEAN Defense Ministers' Meeting Plus* (ADMM+) depuis 2022. Elle est membre de plein droit de l'Association des États riverains de l'océan Indien (IORA) depuis 2020. Depuis 2013, elle fait également partie de la Réunion des

<sup>58</sup> Bondaz, 2022, *op. cit.*

<sup>59</sup> Pugliese, Giulio. « L'Union européenne et l'Indo-Pacifique : la disparition de la « troisième voie » ? », *Hérodote* 189, n° 2, 2023, p. 71-89. <https://doi.org/10.3917/her.189.0071>.

<sup>60</sup> Regaud, Nicolas. « Enjeux de la coopération de défense et de sécurité dans l'Indo-Pacifique pour l'Europe et la France », *Revue Défense Nationale* 844, n° 9, 2021, p.45-50, <https://doi.org/10.3917/rdna.844.0045>.

ministres de la défense du Pacifique Sud, qu'elle a d'ailleurs accueilli en décembre 2023 à Nouméa, et dont l'objectif principal est de favoriser la coordination de la lutte contre les menaces sécuritaires. Elle entretient un dialogue politico-militaire avec le Japon (« 2+2 »), faisant du Japon un partenaire de confiance privilégié – également dans le domaine du nucléaire. Son partenariat stratégique de coopération industrielle et opérationnelle avec l'Inde est aussi un volet central de la stratégie française. A l'inverse, « L'Australie n'est plus considérée par la France comme un partenaire stratégique depuis la rupture de confiance en septembre 2021<sup>61</sup> » et l'affaire des sous-marins AUKUS. En clair, la France réaffirme son statut de puissance d'équilibre en entretenant un dialogue régulier avec l'ensemble des pays de la zone, tout en misant sur des États intermédiaires - comme l'Inde - pour ses partenariats stratégiques. En outre, elle dispose d'un réseau de dix-neuf missions de défense qui couvrent quarante pays de la zone et « animent les relations de défense bilatérales et multilatérales<sup>62</sup>. » Cette intégration diplomatique permet à la France de promouvoir le multilatéralisme –

pilier de la stratégie en Indopacifique -, envisagé comme un moyen de prévenir la bipolarisation régionale et donc le risque de déstabilisation.

### ***L'accent mis sur la dimension sécuritaire***

La France dispose de sept mille personnes déployées de manière permanente via trois forces de souveraineté : la FAZSOI, basée à Mayotte et à la Réunion, qui regroupe mille neuf cents personnes, dont mille six cents militaires, et dispose entre autres d'un patrouilleur polaire (Astrolabe) ; la FANC (Nouvelle-Calédonie) et la FAPF (Polynésie Française) ; ainsi que deux forces de présence aux Émirats Arabes Unis (FFEAU) et à Djibouti (DDDj). Ces cinq commandements sont considérés comme la « clé de voûte de l'action de défense française<sup>63</sup> » en Indopacifique et assurent la mise en œuvre du premier pilier de la stratégie en Indopacifique « sécurité et défense ». La Marine occupe une place centrale dans les capacités de projection françaises, aux côtés de l'Armée de l'Air.

Le



deuxième *Carte interactive des projets « La France en action dans l'Indopacifique ».* Crédit : [Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères](#).

<sup>61</sup> Bondaz, 2022, *op. cit.*

<sup>62</sup> Bondaz, Antoine. « Présence militaire et diplomatie de défense, défendre la souveraineté et promouvoir la stabilité en Indo-Pacifique », *La*

*France en Indo-Pacifique*, Fondation pour la Recherche Stratégique, n°4, 31 juillet 2023.

<sup>63</sup> « La stratégie française dans l'Indopacifique », 2019, *op. cit.*

déploiement régulier de la Marine nationale a pour objectif principal de « réaffirmer que la liberté de circulation [...] doit s'exercer sans entrave<sup>64</sup>», notamment dans les zones stratégiques et sensibles que sont le détroit de Taïwan et la mer de Chine méridionale. De plus, la loi de programmation militaire 2019-2025 fixe l'objectif de déployer six nouveaux patrouilleurs outre-mer de classe Félix Éboué pour remplacer les anciens patrouilleurs de type P400. Plus modernes, ils doivent accroître les capacités de projection de la Marine française dans la région et seront équipés de drones. La France entend également démontrer sa crédibilité à déployer des forces de dissuasion dans la zone, en témoigne la mission Marianne qui a permis le déploiement du sous-marin SNA *Émeraude* en 2021 jusqu'en mer de Chine méridionale. Toutefois, elle fait face à un impératif de consolidation de sa force stratégique. La LPM 2024-2030 prévoit en ce sens un renforcement de la force océanique stratégique (FOST). Par ailleurs, la centralité de la Marine dans la stratégie française s'illustre à travers des exercices conjoints, permettant une amélioration de l'opérationnalité des forces et le renforcement de la coopération navale. Dans cette perspective, elle a participé à l'exercice *RIMPAC* en 2022 et organise chaque année un exercice avec l'Inde (*VARUNA*).

Par ailleurs, la mission Pégase est décrite comme « les ailes de la diplomatie française en Indopacifique<sup>65</sup>. » *PÉGASE 23* (25 juin - 3 août 2023) a permis le déploiement d'une vingtaine d'aéronefs dans la région – comprenant des avions de chasse, des avions de ravitaillement en vol et des avions de transport tactique - faisant

onze escales, dont pour la première fois en Corée du Sud et au Japon. Elle s'appuie également sur les forces de souveraineté présentes dans la région. Les trois phases de la mission ont permis ; premièrement, de démontrer une capacité de projection à plusieurs milliers de kilomètres de l'hexagone ; deuxièmement, de participer à des exercices d'interopérabilité (dont *NORTHERN EDGE*) ; et enfin, de consolider les partenariats stratégiques. Au total, la mission a travaillé en partenariat avec quatorze armées de l'air. En juillet 2024, dans le cadre de *PÉGASE 24*, les aviateurs français ont participé à l'exercice *PITCH BLACK 24* en Australie. De même, l'exercice *TARANG SHAKTI* en Inde a permis d'approfondir la coopération franco-indienne dans le domaine militaire. Enfin, le déploiement tripartite *PACIFIC SKIES* aux côtés de l'Allemagne et de l'Espagne « renvoie un message fort d'unité et illustre le partage d'intérêts stratégiques [européens] dans la zone<sup>66</sup>», ainsi que le rôle moteur de la France pour la mise à l'agenda européen de la question Indopacifique.

Autre volet de la politique de défense française, certes plus officieux, celui des « exportations d'armes [...] qui restent l'un des moteurs<sup>67</sup> » de la politique française dans la région. Ainsi, l'Indonésie se tourne vers la France, perçue comme un fournisseur plus neutre dans le cadre de la compétition sino-américaine. Dans ce contexte, trois contrats majeurs ont été signés en 2022, prévoyant l'achat de six Rafale B, deux sous-marins de classe Scorpène et une constellation de satellites d'observation de la Terre produit par Thales Alenia Space<sup>68</sup>. Le 10 août 2023, Dassault a fait savoir que l'Indonésie a confirmé l'achat de dix-huit Rafale supplémentaires, actant la deuxième phase d'un contrat

<sup>64</sup> Bondaz, 2023, *op. cit.*

<sup>65</sup> Colonel Yann Malard [dir.], « Mission PÉGASE 23 » (Dossier de presse), Paris : SIRPA Air et Espace.

<sup>66</sup> Colonel Yann Malard [dir.], « PÉGASE 24 » (Dossier de presse), Paris : SIRPA Air et Espace.

[https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/operations/DP\\_Pegase\\_2024\\_v13.pdf](https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/operations/DP_Pegase_2024_v13.pdf)

<sup>67</sup> Bondaz, 2022, *op. cit.*

<sup>68</sup> Metral, Valentin et al., « Les exportations d'armement de la France en Indopacifique », *Valise Diplo #1 des Jeunes IHEDN*, 2 mars 2024.

portant sur la livraison de quarante-deux Rafale au total et représentant 7 milliards d'euros. En janvier dernier, la troisième et dernière tranche a été entamée. Toutefois, ce volet militaro-industriel illustre la militarisation croissante en Indopacifique, qui pourrait à terme être un facteur de déstabilisation régionale, à l'antithèse de la volonté française de maintenir un *statu quo*.

### ***Les défis à relever pour la stratégie française***

Antoine Bondaz identifie principalement trois défis<sup>69</sup> auxquels la France doit faire face dans le cadre de sa stratégie en Indopacifique. D'une part, le « défi du positionnement », notamment vis-à-vis des États-Unis. En effet, malgré sa volonté de faire entendre une voix indépendante, et refusant de se positionner contre Pékin, l'approche française peut parfois manquer de lisibilité et sembler ambivalente. En ce sens, il y a un risque d'éparpillement et d'un manque de cohérence à vouloir multiplier les partenariats, ce qui rend la doctrine française parfois inintelligible. De même, dans quelle mesure la France est-elle en capacité de résister aux forces polarisantes des deux grands ? Paradoxalement, la mise en œuvre de la politique française laisse à penser qu'il y a un alignement relatif sur le positionnement américain, bien que l'affaire AUKUS illustre deux doctrines stratégiques parfois divergentes. D'autre part, le « défi capacitaire » laisse à penser qu'il y a une distorsion entre les ambitions françaises et les moyens

capacitaires dont elle se dote. En ce sens, la France devra remplir les objectifs qu'elle s'est fixée – notamment pour augmenter ses moyens et moderniser ses forces – si elle veut rendre crédible sa position d'acteur stratégique de premier plan. Or, ce désir de réaffirmation de puissance est symptomatique de la « doctrine Macron ». *In fine*, le défi de la « crédibilité de la stratégie européenne » sur lequel la France a beaucoup misé – à tort ou à raison. La mission *PACIFIC SKIES* concrétise partiellement ce projet, mais sa limitation à trois États illustre vraisemblablement l'échec à construire une Europe militarisée et collectivement ambitieuse sur le plan stratégique. Par ailleurs, dans quelle mesure la France a-t-elle des intérêts convergents avec ses voisins européens ? En ce sens, « l'amitié » franco-allemande en ce qui concerne les relations avec la Chine, est assez révélatrice. La Chine, en privilégiant systématiquement le géant économique au détriment de la France, met en lumière les limites d'une relation privilégiée entre deux États « amis » qui, ayant des intérêts propres, peuvent rapidement se retrouver concurrents, sinon adversaires. Pourtant, c'est par le biais de l'UE que la France entend réaliser le volet économique de sa stratégie portant sur l'économie et la connectivité. Toutefois, l'élection de Donald Trump suggère que l'Europe devra certainement repenser son destin stratégique rapidement, en rupture avec la très forte dépendance sur le plan stratégique vis-à-vis des États-Unis héritée du monde d'après-guerre.

**L.M.**

---

<sup>69</sup> Bondaz, 2022, *op. cit.*

## Le réveil nucléaire de l'Indopacifique : quel avenir pour la paix et la sécurité dans la région ?

**Auteur :** Ciara Mclaverty, Masterante en Sécurité Internationale et Défense à Lyon III.

**La multiplication des crises en Indopacifique soulève des inquiétudes sur la scène internationale, d'autant plus que la présence d'armes nucléaires est de plus en plus importante dans la région, de par les arsenaux de la Chine et de la Corée du Nord<sup>70</sup>. C'est bien dans cette région du monde qu'a été faite la première et seule utilisation de l'arme atomique lors des bombardements des villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki les 6 et 9 août 1945. C'est pourquoi les acteurs de l'Indopacifique encouragent particulièrement la non-prolifération nucléaire et l'abolition de ces armes destructrices. Pour autant, l'émergence de nouvelles tensions encourage le renforcement nucléaire.** Par exemple, trois jours après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, au Japon, pays qui est pourtant marqué par son identité de « yuiitsu no hibakukoku<sup>71</sup> », l'ancien Premier ministre Shinzo Abe avait suggéré la mise en place d'un partage nucléaire à partir du parapluie nucléaire des Etats-Unis<sup>72</sup>. En effet, la question des armes atomiques fait son retour dans les débats, nous amenant à nous questionner sur l'effet de sa présence sur les conflits en Indopacifique. Nous essayerons ici de

dresser un portrait large de la question, à travers différents aspects et concepts, et en abordant l'Indopacifique selon la vision américaine, en mettant de côté toutefois l'Inde et le Pakistan, afin de nous concentrer davantage sur le front sino-coréen.

### ***Le renforcement des arsenaux nucléaires en Indopacifique***

En Indopacifique, les augmentations quantitatives et qualitatives des arsenaux nucléaires de la République populaire de Chine (RPC) et de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) font grandir les inquiétudes quant au risque atomique, auquel s'ajoutent de nombreuses tensions régionales.

#### ***Chine***

Depuis le premier essai atomique chinois en 1964 la modernisation avait été lente<sup>73</sup>, mais aujourd'hui, la transformation de l'arsenal est rapide et composite. La RPC<sup>74</sup> progresse dans différents domaines comme les missiles, l'espace, le cyberspace ou encore les systèmes d'armes autonomes. L'arsenal nucléaire se transforme aussi grâce à l'amélioration des systèmes de ciblage, de la capacité d'alerte rapide, des défenses aériennes, du développement de missiles hypersoniques et d'une meilleure pénétrabilité des têtes

<sup>70</sup> « Nuclear Weapons Worldwide. Union of Concerned Scientists ». <https://www.ucsusa.org/nuclear-weapons/worldwide#:~:text=Israel-.Nuclear%20weapons%20are%20still%20here—and%20they're%20still%20an.is%20close%20to%2013,000%20weapons>, s. d.

<sup>71</sup> « yuiitsu no hibakukoku » (« 唯一の被爆国 ») : « The only country that has been subjected to atomic bombing », Romei, S. Japan and the Nuclear Challenge in a New Era of Rising Tensions Balancing Between Disarmament and Deterrence. *Journal of Indo-Pacific Affairs*, Fall 2019. <https://www.airuniversity.af.edu/Portals/10/JI>

[PA/journals/Volume-02\\_Issue-3/04-Romei.pdf](PA/journals/Volume-02_Issue-3/04-Romei.pdf), 2019, p. 12.

<sup>72</sup> Odanaka, H., Nuclear sharing, a taboo or unavoidable reality? Japan parties intensify debate. *The Mainichi*. <https://mainichi.jp/english/articles/20220302/p2a/00m/Ona/016000c>, 2 mars 2022.

<sup>73</sup> Hiim, H. S., The last atomic Waltz: China's nuclear expansion and the persisting relevance of the theory of the nuclear revolution. *Contemporary Security Policy*, 45(2), 239–264. <https://doi.org/10.1080/13523260.2023.2291258>, 2024, p. 10.

<sup>74</sup> RPC : République populaire de Chine.

nucléaires. Certains experts vont jusqu'à dire que ces avancées pourraient mener la Chine à réinterpréter sa doctrine de non-emploi en premier<sup>75</sup>.

Si l'arsenal était auparavant limité, terrestre et constitué d'environ vingt ICBM<sup>76</sup> stockés dans des silos, aujourd'hui, la Chine construirait environ 300 silos, des ICBM mobiles<sup>77</sup> et des capacités aériennes. De plus, les sous-marins nucléaires de classe 094<sup>78</sup> sont désormais opérationnels, alors que Xi Jinping aurait pu produire moins de sous-marins, mais de la classe plus moderne 096, démontrant une concentration sur la dimension quantitative<sup>79</sup>. Il s'agit donc de vecteurs nucléaires moins vulnérables et plus mobiles<sup>80</sup>. A propos des missiles, après le déploiement en 2016 du DF-26, aux capacités de frappe plus précises<sup>81</sup>, le DF-17 à portée intermédiaire a été introduit (capacité hypersonique<sup>82</sup>) ainsi que le missile de croisière CJ-100 et les DF-31B et DF-41<sup>83</sup>. De plus, l'arsenal de 500 têtes nucléaires opérationnelles en mai 2023<sup>84</sup> devrait augmenter de la moitié d'ici 2030

selon un rapport de 2022 du Pentagone et 1500 têtes sont prévues pour 2035<sup>85</sup>.

Mais la force actuelle de 100 à 150 têtes nucléaires suffirait à dissuader une première frappe américaine, correspondant à la dissuasion minimale et au non-emploi en premier, causant donc une confusion sur les raisons de cette augmentation<sup>86</sup>. L'accumulation nucléaire serait une réponse à l'absence de résolution des conflits régionaux tels que ceux en mer de Chine méridionale ou avec Taiwan<sup>87</sup>, et serait une réaction à la dissuasion nucléaire américaine dans la région<sup>88</sup>.

### Corée du Nord

Quant à la Corée du Nord, alors qu'elle n'avait pas mené d'essais nucléaires depuis 2017, l'année 2022 aura vu plus de 40 lancements de missiles<sup>89</sup> : une série de missiles dans la mer de l'Est (en janvier) et un nouveau missile balistique intercontinental, le « Hwasung-17 », (en novembre<sup>90</sup>). De plus, un missile balistique

<sup>75</sup> Bates, G. (Dir.), Meeting China's Nuclear and WMD buildup : regional threat perceptions and responses (NBR Special Report No. 109). <https://www.nbr.org/publication/meeting-chinas-nuclear-and-wmd-buildup-regional-threat-perceptions-and-responses/>, 2024, p.15.

<sup>76</sup> ICBM : Intercontinental Ballistic Missile.

<sup>77</sup> « road-mobile missiles », Tong Zhao., What's Driving China's Nuclear Buildup ? Carnegie Endowment for International Peace. <https://carnegieendowment.org/posts/2021/08/whats-driving-chinas-nuclear-buildup?lang=en>, 5 août 2021.

<sup>78</sup> « Jin-class nuclear powered ballistic missile submarines », Tsuruoka, M., US Nuclear Weapons and US Alliances in North-East Asia. Dans S. Frühling & A. O'Neill (Dir.), *Alliances, Nuclear Weapons and Escalation : Managing Deterrence in the 21st Century*. The Australian National University Press. <https://press-files.anu.edu.au/downloads/press/n9294/pdf/ch12.pdf>, 2021, p. 6.

<sup>79</sup> Tong Zhao. What's Driving China's Nuclear Buildup ? Carnegie Endowment for International Peace. <https://carnegieendowment.org/posts/2021/08/whats-driving-chinas-nuclear-buildup?lang=en>, 5 août 2021.

<sup>80</sup> Binnendijk, H., & Gompert, D. C. Towards Nuclear Stewardship with China. *Survival*, 65(1), 7–20. <https://doi.org/10.1080/00396338.2023.2172846>, 2023.

<sup>81</sup> Hiim, H. S., *op.cit.*, p. 8.

<sup>82</sup> Bates, G., *op.cit.*, p. 11.

<sup>83</sup> Binnendijk, H., *op.cit.*, p. 8.

<sup>84</sup> Hiim, H. S., *op.cit.*, p. 10.

<sup>85</sup> « China military power report », Binnendijk, H., *op.cit.*, p. 8.

<sup>86</sup> Binnendijk, H., *op.cit.*, p. 8.

<sup>87</sup> Li, N. *Is Southeast Asia's Nuclear Weapon-Free Zone the Key to Indo-Pacific Stability ?* United States Institute of Peace. <https://www.usip.org/publications/2024/08/southeast-asias-nuclear-weapon-free-zone-key-indo-pacific-stability>, 20 août 2024.

<sup>88</sup> Tong Zhao. *op.cit.*

<sup>89</sup> Associated Press. North Korea confirms a simulated use of nukes to 'wipe out' enemies. *NPR*. <https://www.npr.org/2022/10/11/7796517/north-korea-confirms-a-simulated-use-of-nukes-to-wipe-out-its-enemies>, 10 août 2022.

<sup>90</sup> Pyon, C., Kim, S. H., & Xu, M. A Preemptive Strike: Will It Resolve the North Korean Nuclear

sol-sol serait passé au-dessus du Japon, ainsi qu'un nouveau type d'arme à portée intermédiaire, le « Hwasong-12 » (capable d'atteindre l'île de Guam), qui aurait voyagé 4 500 km. Le 18 mai 2024, la RPDC a même déclaré avoir testé un missile balistique à la navigation autonome<sup>91</sup>.



Test du « Hwasong-18 » en RPDC, un ICBM, en juillet 2023, crédit: [Atlantic Council](#)

Par ailleurs, la nouvelle loi nord-coréenne sur le nucléaire (8 septembre 2022) a annoncé une flexibilité maximale dans l'utilisation de la bombe, un recours à des frappes préemptives et la non utilisation des forces nucléaires contre les États non dotés sauf pour les participants d'une agression<sup>92</sup>. Le pays aurait également pris des dispositions pour déployer des missiles nucléaires tactiques à la frontière avec la Corée du Sud<sup>93</sup> et aurait conduit un exercice militaire pour tester sa préparation à une contre-attaque nucléaire. Enfin, le 22 avril le pays aurait pour la première fois testé son

système C2, soit le système de « command-and-control<sup>94</sup>».

### **Les conséquences de la menace nucléaire sur les États non dotés de la région**

La course au renforcement nucléaire en Indopacifique est la source de nombreuses inquiétudes, particulièrement les États non dotés, qui se retrouvent piégés entre la Chine, la Corée du Nord et les États-Unis<sup>95</sup>. Pour commencer, si le programme nucléaire indien n'était initialement pas motivé par la menace générée par la RPC, l'influence de celle-ci pourrait grandir au fur et à mesure qu'elle augmente son arsenal. Si la Chine cherche la parité avec les États-Unis, alors l'Inde serait peut-être contrainte de recalculer sa dissuasion minimale et son non-emploi en premier. De plus, l'Inde est indirectement menacée par le soutien de la RPC au programme nucléaire de son adversaire, le Pakistan. L'Inde se rapproche alors des États-Unis pour leur intérêt pour la surveillance des patrouilles des SSBN<sup>96</sup> chinois (comme le 095 SSBN<sup>97</sup>).

Pour les alliés des États-Unis, comme ceux protégés par leur parapluie nucléaire<sup>98</sup>, leur ont demandé de renforcer leur engagement dans la région. Par exemple, les **Philippines** ont demandé à leur allié davantage de garanties de sécurité, bien que le traité EDCA<sup>99</sup> interdit

Standoff? *North Korean Review*, 19(1), 99–111. <https://www.jstor.org/stable/27217099>, 2023, p. 2.

<sup>91</sup> Davenport, K. *North Korea Pledges Nuclear Buildup*. Arms Control Association. <https://www.armscontrol.org/act/2024-06/news/north-korea-pledges-nuclear-buildup>, juin 2024.

<sup>92</sup> Bondaz, A. *Nouvelle loi sur le nucléaire en Corée du Nord* | *Fondation pour la Recherche Stratégique*. Fondation pour la Recherche Stratégique. <https://www.frstrategie.org/programme/s/observatoire-de-la-dissuasion-nucleaire-loi-sur-nucleaire-coree-nord-2022>, décembre 2022.

<sup>93</sup> Associated Press. North Korea confirms a simulated use of nukes to 'wipe out' enemies. *NPR*. <https://www.npr.org/2022/10/10/112>

[7796517/north-korea-confirms-a-simulated-use-of-nukes-to-wipe-out-its-enemies](https://www.npr.org/2022/10/10/1127796517/north-korea-confirms-a-simulated-use-of-nukes-to-wipe-out-its-enemies), 10 août 2022.

<sup>94</sup> Davenport, K., *op.cit.*

<sup>95</sup> Li, N., *op.cit.*

<sup>96</sup> SSBN : Sub-Surface Ballistic Nuclear.

<sup>97</sup> Bates, *op.cit.*, p. 17.

<sup>98</sup> Parapluie nucléaire : une alliance permettant à des États non-nucléaires de fonder leur sécurité sur les capacités militaires nucléaires d'un pays doté de l'arme atomique les protégeant. ERÄSTÖ, Tytti. « The Role of Umbrella States in the Global Nuclear Order ». *SIPRI Insights on Peace and Security* 2023(06),

[https://www.sipri.org/sites/default/files/2023-06/global\\_nuclear\\_order.pdf](https://www.sipri.org/sites/default/files/2023-06/global_nuclear_order.pdf), juin 2023.

<sup>99</sup> « Enhanced Defense Cooperation Agreement », US Embassy in the

le positionnement d'armes de destruction massive sur leur territoire.

D'une part, l'**Australie** s'inquiète de la résurgence de l'atome dans son voisinage et a évoqué en 2023 la menace : «The risk of nuclear escalation must be regarded as real<sup>100</sup>. ». Sa sécurité est menacée car le Nord abrite des infrastructures critiques, telle que la base de *Pine Gap* des renseignements américains, à portée de missiles intermédiaires ou intercontinentaux. L'Australie n'assume pas sa défense indépendamment et elle contribue à la dissuasion américaine de manière essentielle car les infrastructures qu'elle abrite permettent de superviser les essais étrangers ou de récolter des informations sur les ciblage d'armes nucléaires<sup>101</sup>.

D'autre part, des menaces sécuritaires pèsent sur le **Japon** du fait du nombre supérieur de missiles balistiques de portée courte et intermédiaire de la Chine par rapport aux Etats-Unis, car ceux-ci pourraient être utilisés contre les bases américaines en territoire nippon. De plus, le missile hypersonique chinois DF-17 pourrait transpercer les systèmes de défense anti-missiles américano-japonais. En réponse, le Japon adopte une posture paradoxale. En tant que seul pays dans l'histoire à avoir subi l'effet de la bombe, il fait appel depuis à un désarmement mondial. Or, il dépend du parapluie nucléaire américain et demande à son allié des garanties de sécurité. C'est-à-dire que le gouvernement américain devrait poursuivre l'élargissement de sa dissuasion, seulement la crédibilité de celle-ci se fonde sur l'usage potentiel de l'arme atomique<sup>102</sup>, ce qui semble incompatible avec le désarmement.

Alors, le Japon investit massivement dans les systèmes de défense anti-missiles balistiques ainsi que dans les systèmes de guerre anti-sous-marine<sup>103</sup>.

Quant à la **Corée du Sud**, elle se prépare à des attaques aériennes de haute intensité de son voisin, doutant des garanties offertes par la dissuasion élargie américaine et le pays se questionne sur le développement ou non son propre arsenal<sup>104</sup>. Des entraînements conjoints des bombardiers stratégiques américains ont été organisés, envoyant un message fort, ces bombardiers étant au cœur de dissuasion américaine<sup>105</sup>.

Enfin, l'équilibre des pouvoirs dans la région penche progressivement pour la Chine, questionnant la crédibilité de l'engagement américain. L'expansion nucléaire de la Chine et de la Corée du Nord remet en question l'adéquation de l'alliance dissuasive entre les Etats-Unis, le Japon et la Corée du Sud, le premier n'ayant pas déployé d'arme nucléaire dans la zone depuis la guerre froide. De plus, le parapluie nucléaire n'a pas été institutionnalisé dans ces alliances (la consultation nucléaire), contrairement à l'OTAN et son NPG<sup>106</sup>. C'est pourquoi en 2010 le président Obama avait mis en place des dialogues bilatéraux dans le cadre du NPR (*Nuclear Posture Review*), étendant celui-ci avec le Japon (« Extended Deterrence Dialogue ») et avec la Corée du Sud (« Extended Deterrence Strategy and Consultation Group »). Or, seuls les éléments physiques donneraient de la crédibilité à la dissuasion, expliquant les appels au redéploiement d'armes nucléaires tactiques américaines sur les territoires japonais et coréens<sup>107</sup>.

Philippines. *Enhanced Defense Cooperation Agreement (EDCA) Fact Sheet*. <https://ph.usembassy.gov/enhanced-defense-cooperation-agreement-edca-fact-sheet/>, 20 mars 2023.

<sup>100</sup> Bates, *op.cit.*, p. 12

<sup>101</sup> *Ibid.*, pp. 12-16.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 11-14.

<sup>103</sup> Tsuruoka, M., *op.cit.*, p. 6.

<sup>104</sup> Davenport, K., *op.cit.*

<sup>105</sup> Tsuruoka, M., *op.cit.*, pp. 1-5.

<sup>106</sup> *Nuclear Planning Group*

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 5.

### ***Les risques du glissement d'une guerre conventionnelle à la guerre nucléaire en Indopacifique.***

Le renforcement nucléaire de la Chine et de la Corée du Nord inquiète également quant au risque de guerre nucléaire qui serait permise grâce à la modification des doctrines nucléaires des deux Etats.

#### ***Chine : dissuasion minimale et NFU<sup>108</sup> ?***

D'une part, l'expansion quantitative et l'augmentation du niveau d'alerte des forces atomiques peuvent amener à penser que Xi Jinping compte changer sa doctrine de dissuasion minimale et de non-emploi en premier. Or, il y aurait peu de preuves d'une stratégie de l'usage nucléaire limité (LNA<sup>109</sup>), par exemple le DF-26 est majoritairement utilisé de manière conventionnelle. En réalité, l'expansion serait due au renforcement et à la sécurisation de la seconde frappe, encouragée par les inquiétudes générées par armes nucléaires et conventionnelles américaines<sup>110</sup>.



#### ***La Corée du Nord et le nucléaire tactique***

D'autre part, l'annonce par Kim Jong Un en janvier 2021 du développement

d'armes nucléaires tactiques, moins explosives, aux portées plus courtes, et destinées à un usage sur le champ de bataille soulève des difficultés. En avril 2022, un missile destiné au nucléaire tactique a été testé puis en juin 2022, la RPDC a annoncé vouloir déployer ces armes à l'artillerie en première ligne. L'addition d'armes tactiques à l'arsenal abaisserait encore plus le seuil nucléaire, due à la nature moins destructive de ces armes par rapport aux armes stratégiques. Ces bouleversements inquiètent par la possibilité d'« escalade pour la désescalade » dans un conflit ; c'est-à-dire l'utilisation d'armes nucléaires tactiques pour mettre un terme à un conflit<sup>111</sup>.

#### ***La possibilité d'un conflit simultané sur deux fronts et les LNA***

Par conséquent, le risque du recours aux attaques nucléaires limitées (LNA) grandit en Indopacifique, ainsi que la possibilité d'un conflit qui aurait des fronts simultanés, à savoir la Chine et la Corée du Nord, sans oublier la Russie.

La RPC et la RPDC auraient davantage d'incitations et de capacités pour réaliser des LNA (ex : le DF-26 chinois). Dans sa « Law On Policy of Nuclear Forces » de septembre 2022, la Corée du Nord justifie l'emploi en premier de l'atome pour reprendre l'initiative dans une crise, avec des LNA, et prévoit qu'une attaque sur son C2<sup>112</sup> déclencherait une frappe de représailles. Or, il faut également prendre en compte les variables opérationnelles, soit la capacité de conduire une LNA. Quant à la Chine, son utilisation des LNA reste opaque, surtout dans le cadre du non-emploi en premier. Effectivement, un conflit dans la région pourrait s'étendre à d'autres acteurs et les amener à recalculer leur

<sup>108</sup> *No-first-use*, non-emploi en premier.

<sup>109</sup> *Limited Nuclear Attack*.

<sup>110</sup> Hiim, *op.cit.*, pp. 1-17

<sup>111</sup> Friedman, U., A third nuclear age is upon us. *The Atlantic*. <https://www.theatlantic.com/ideas/archive/>

[2022/08/north-korea-kim-jong-un-third-nuclear-weapon-age/670993/](https://www.theatlantic.com/ideas/archive/2022/08/north-korea-kim-jong-un-third-nuclear-weapon-age/670993/), 2022.

<sup>112</sup> « Command and Control »

doctrine d'escalade. En cas de conflit simultané, les Etats-Unis auraient la capacité de frapper la RPC depuis leurs bases en Corée du Sud ou au Japon. De plus, si la Chine voulait toucher les bases américaines au Japon, ses missiles auraient besoin de survoler la Corée du Nord, augmentant donc le risque d'escalade<sup>113</sup>.

### ***L'exemple de Taiwan***

Un des théâtres possibles de conflit en Indopacifique est évidemment Taiwan, que la RPC revendique. Durant la guerre froide, les Etats-Unis avaient élargi leur dissuasion nucléaire à l'île, puis l'avaient forcée à croire en la doctrine chinoise de non-emploi en premier. Or, dans le cadre d'un affrontement, la Chine pourrait employer des armes à faible puissance, pour détruire des centres de commandement, logistiques, de contrôle ou pour briser la résistance taiwanaise<sup>114</sup>.

### ***Les perspectives de désarmement en Indopacifique***

Enfin, le renforcement des arsenaux fait renaître les volontés de désarmement et de contrôle des armements. Le traité de Bangkok avait établi en 1997 la SEANWFZ<sup>115</sup>, mettant d'accord les membres de l'ASEAN sur le fait de ne pas développer, manufacturer, acquérir, posséder ou contrôler des armes atomiques dans la zone. Or, les membres du P5 du CSNU<sup>116</sup> n'ont pas encore signé ce traité. La Chine elle, après la signature des accords AUKUS, a exprimé son intérêt de signer ces protocoles, à la condition que les autres

membres du P5 les signent aussi. Une nouvelle zone exempte d'armes atomiques avait également été établie en mars 2009, la CANWFZ<sup>117</sup> ; accords ratifiés par le P5 à l'exception des Etats-Unis. La Chine aurait également exprimé son désir d'établir un traité de non-emploi en premier avec les membres du P5 d'ici 2026<sup>118</sup>. De plus, lors de leur rencontre à Bali le 14 novembre 2022, Joe Biden et Xi Jinping s'étaient accordés sur le fait qu'une guerre nucléaire ne pourra jamais être gagnée, sans mettre en place un agenda pour garantir la stabilité nucléaire<sup>119</sup>.

Enfin, toutes les tentatives de dénucléariser la Corée du Nord semblent avoir échoué. Le sommet entre Donald Trump et Kim Jong Un en 2019 à Hanoi s'est soldé par un échec puisque ce dernier a continué ses provocations et son renforcement atomique, ne laissant que peu d'espoir pour une dénucléarisation. Lors de son discours à la SPA<sup>120</sup> le 8 septembre 2022, Kim Jong Un semblait peu décidé à abandonner sa bombe: « We will never give up our nuclear weapons under the current political and military situation created by the United States<sup>121</sup>. ».

Pour conclure, même si les initiatives de paix se multiplient face aux menaces nucléaires chinoise et nord-coréenne, par exemple par l'attribution du prix Nobel de la paix 2024 à l'organisation japonaise « Nihon Hidankyo<sup>122</sup> », il semble que le contexte international ne favorise pas encore des discussions sur le désarmement ou le contrôle des armements<sup>123</sup>. **C.M.**

<sup>113</sup> Garlauskas, M., *op.cit.*

<sup>114</sup> Bates, *op.cit.*, p. 11.

<sup>115</sup> *Southeast Asia Nuclear Weapon-Free Zone.*

<sup>116</sup> Les 5 membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies, à savoir la Chine, les Etats-Unis, la Russie, la France et le Royaume-Uni.

<sup>117</sup> *Central Asian Nuclear Weapon-Free Zone.*

<sup>118</sup> Pyon, C., *op.cit.*, pp. 1-7.

<sup>119</sup> Binnendijk, H., *op.cit.*, p. 4.

<sup>120</sup> Supreme People's Assembly.

<sup>121</sup> Pyon, C., *op.cit.*, pp. 1-7.

<sup>122</sup> Nations Unies. *Prix Nobel de la paix 2024 : le Secrétaire général félicite l'organisation japonaise Nihon Hidankyo pour son combat contre les armes nucléaires* | Couverture des réunions & communiqués de presse. Couverture des réunions & communiqués de presse. <https://press.un.org/fr/2024/sgsm22408.doc.htm>, 11 octobre 2024.

<sup>123</sup> Binnendijk, *op.cit.*, p. 5.

## Infrastructures Sous-Marines et Menaces hybrides : l'invisible champ de bataille de l'Indopacifique

**Auteur :** Clémence Ripoche, Masterante en Relations Internationales et Diplomatie à Lyon III.

**La guerre des fonds marins (« seabed warfare ») est une réalité comme le soulignent les conclusions du Sommet de l'OTAN des 11-12 juillet 2023. : « La menace qui pèse sur les infrastructures sous-marines critiques est réelle, et elle s'accroît. Nous sommes déterminés à assurer la préparation, la dissuasion et la défense face à l'instrumentalisation de l'énergie et au recours à tout autre procédé hybride par des acteurs étatiques ou non étatiques à des fins coercitives. »**

Les fonds marins sont l'objet de menaces qui sont le reflet de la polarisation croissante des relations internationales. Les infrastructures critiques maritimes qui y sont présentes et sont définies comme « des actifs ou systèmes essentiels pour la maintenance des fonctions vitales de la société<sup>124</sup> ». Cette « infrastructuration<sup>125</sup> » des espaces océaniques constitue des centres de gravité des conflits inter-étatiques où se cristallisent les tensions.

Notre analyse porte sur les réseaux d'énergie et de communication sous-marins qui jouent un rôle central dans les chaînes

d'approvisionnement globalisées et dans la souveraineté des États en Indopacifique. L'Indopacifique est au cœur de ce champ de bataille invisible où les grandes puissances s'affrontent. Dans le cadre de cette analyse, nous retiendrons la définition française de l'Indopacifique : tous les espaces ayant un littoral sur au moins l'un des deux océans Pacifique ou Indien<sup>126</sup>. Cette notion englobe un ensemble géopolitique étendu de Djibouti à la Polynésie française.

L'Indopacifique est un carrefour névralgique pour la connectivité mondiale et régionale. Les infrastructures sous-marines y forment une « nervure<sup>127</sup> » des échanges numériques et des flux commerciaux puisque plus de 90 % des données mondiales transitent par ses câbles sous-marins<sup>128</sup>. Elles présentent un double enjeu : leur vulnérabilité face à l'espionnage et à la manipulation, et leur rôle stratégique dans le contrôle des flux d'informations mondiaux. La zone de tensions croissante, qu'est l'Indopacifique, résulte de plusieurs facteurs interconnectés qui se traduisent par des risques de conflits directs, de confrontations militaires, tout en exacerbant les conflits hybrides (guerre de

<sup>124</sup>Fridbertsson, Njall Trausti. (Rapporteur général de l'Assemblée de l'Otan), « Protecting critical maritime infrastructure » – the role of technology, 032 STC 23 E rev.2 fin – 7 octobre 2023

<sup>125</sup> Manet, Florian. *Le crime en bleu. Essai de thalassopolitique*, 2018. Il désigne par "infrastructuration" la fondation et l'implantation sur les sols sous-marins ou à la surface de la mer, d'une construction ou d'un ensemble d'installations.

<sup>126</sup> Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Frédéric Grare. « De quoi l'Indopacifique est-il le nom ? », *L'Indopacifique, enjeu stratégique du XXIe*

*siècle*. Carnets du monde. Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2021.

<sup>127</sup> Morel, Camille. « L'Asie du Sud-Est, nouveau centre de gravité des câbles sous-marins ». *L'Asie du Sud-Est 2023 : bilan, enjeux et perspectives*, édité par Gabriel Facal et Jérôme Samuel, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, 2023.

<sup>128</sup> Ce chiffre comprend à la fois les câbles régionaux, les câbles internationaux ainsi que les câbles domestiques desservant les pays d'Asie du Sud-Est, dans Morel, Camille, *op.cit.*



les zones à forte intensité de navigation<sup>135</sup>. La difficulté première pour ces attaques est d'en attribuer l'origine ainsi que d'en désigner un responsable. Ces détroits en Indopacifique, tels que ceux de Taïwan et de Malacca, deviennent des sites de friction géopolitique majeurs.

***Une compétition géopolitique nourrie par la volonté de contrôle de ces infrastructures dans une région à haute tension***

La compétition entre grandes puissances, telles que la Chine, les États-Unis, l'Inde et le Japon est alimentée par la volonté de maîtrise des routes maritimes et des ressources naturelles, ainsi que par cette ambition de domination des infrastructures sous-marines stratégiques en Indopacifique. Un cas concret qui illustre parfaitement cette concurrence accrue est la « Nouvelle Route de la Soie » (BRI, *Belt and Road Initiative*). Ce projet dévoilé à l'automne 2013 par la Chine s'étend au-delà de la construction de ports et d'infrastructures terrestres, pour se propager au domaine sous-marin. En 2018, la Chine acquiert des ports tels que celui de Hambantota (Sri Lanka), situé à proximité des principales routes maritimes et des câbles sous-marins qui transitent par l'océan Indien. Quelques dix câbles relient les îles de l'océan Indien à la bande passante internationale, avec sa dernière installation en date : le câble METISS<sup>136</sup>. Le secrétaire général de la COI, Vêlayoudom Marimoutou<sup>137</sup>, souligne les préoccupations concernant la surveillance des câbles sous-marins critiques qui traversent cette région stratégique : « La sécurité des câbles sous-marins est une question politique,

économique et sociale. C'est un enjeu majeur qui a longtemps été ignoré. Pourtant, les cas d'accident ou de vandalisme qui ont entraîné une coupure de câble sont légion. ».

Le port de Hambantota est crucial pour la connectivité mondiale. Il est loué à la Chine pour quatre-vingt-dix-neuf ans en raison des difficultés financières du gouvernement sri-lankais. Cependant, cette acquisition est contestée par l'Inde puis par les autres puissances régionales qui sont victimes selon elles d'une forme de « pression géopolitique chinoise ». Elles accusent Pékin de vouloir sécuriser des points d'accès vitaux pour ses infrastructures maritimes (câbles sous-marins reliant l'Asie et l'Europe), ainsi que de vouloir accroître de manière significative ses capacités militaires dans l'océan Indien, contribuant à potentiellement perturber les flux commerciaux et les réseaux de communication dans la région. Ces États, aussi désireux de maintenir leur suprématie dans cet espace tel que New Delhi, font, de la surveillance des infrastructures sous-marines, un outil stratégique, alimentant les rivalités entre les grandes puissances. D'autres pays, tels que les États-Unis et le Japon ont exprimé leurs inquiétudes, craignant une perturbation des communications en Indopacifique, par l'Empire du Milieu, en cas de crise. Les États-Unis considèrent que l'arrivée d'un câble en territoire chinois constitue une menace envers la sécurité nationale, exposant les données transmises à la surveillance et l'interception de Pékin. L'administration américaine exprime son refus d'un axe transpacifique à travers des lignes prévoyant de relier Hong Kong aux

<sup>135</sup> Aussi, plus de 60 % des dommages causés à ces infrastructures relèvent des activités concurrentes de l'espace maritime (principalement des coupures par filet de pêche et par ancrage).

<sup>136</sup> METISS : Meltingpot Indianoceanic Submarine System, est le câble le plus puissant de la région avec une capacité de 24 Térabits.

L'accord de construction et de gestion a été signé par les 6 opérateurs du projet le 13 décembre 2017, grâce à la COI.

<sup>137</sup> Commission de l'océan Indien est une organisation intergouvernementale créée en 1982 à Port-Louis et institutionnalisée en 1984 par l'accord de Victoria.

États-Unis. Deux câbles devaient relier des pays d'Asie du Sud-Est : le Pacific Light Cable Network (PLCN<sup>138</sup>) et le Bay to Bay Express (BtoBE). Ces déclarations américaines créent des escalades de tensions avec Pékin en Indopacifique ; la Chine s'oppose à son tour aux permis délivrés aux acteurs privés étrangers<sup>139</sup>. Il y a un risque que cette compétition accrue pour le contrôle des infrastructures sous-marines amène à une militarisation exacerbée des océans, ce qui risque de dégénérer en conflit armé indirect. Le développement de nouvelles technologies de guerre sous-marine et de drones sous-marins par les puissances mondiales transforme la mer en un espace où s'exercent des « manœuvres » invisibles sur les câbles sous-marins.

***Les menaces hybrides :  
instrumentalisation des infrastructures  
sous-marines comme levier de pression***

La menace hybride se définit par un recours à des moyens non-militaires pour déstabiliser un adversaire : propagande, emploi de techniques de leurrage et actes de sabotage<sup>140</sup>. Elle se distingue des menaces classiques par sa rapidité d'exécution, son ampleur et son intensité, favorisée par l'évolution technologique dans un monde interconnecté. Les infrastructures sous-marines deviennent des lieux privilégiés dans la mise en exécution de stratégies de guerres hybrides où se rencontrent à la fois des menaces militaires conventionnelles et des opérations non-conventionnelles, ayant pour objectif de déstabiliser l'adversaire comme en Indopacifique. Les menaces

hybrides sur les infrastructures sous-marines ont lieu à deux niveaux différents. Le premier résulte en la déstabilisation économique et militaire. Il peut se traduire par un sabotage, cyberattaque sur un câble sous-marin stratégique menaçant de se transformer en une paralysie des communications entre divers États, défiant des économies dans leur entièreté. Le second consiste en la manipulation des chaînes d'approvisionnement. La tactique est bien rodée : couper l'accès aux informations sous-marines (câbles de communication) et/ou perturber les réseaux énergétiques maritimes (pipelines sous-marins) dans le but de paralyser les capacités économiques de son adversaire. Ce qui rend ces actions aussi bien dangereuses qu'efficaces, c'est leur capacité à rester « invisibles ». Elles peuvent se dissimuler sous forme d'incidents techniques ou naturels, rendant leur attribution difficile permettant à l'acteur malveillant d'éviter une confrontation directe tout en exerçant une pression sur l'adversaire. Cette opacité crée une zone grise où l'État cible peine à répondre sans risquer une escalade majeure.

Le cas de l'attaque menée par le groupe de pirates informatiques APT34, étroitement lié à l'Iran à l'encontre des infrastructures énergétiques sous-marines dans la région du Golfe, en 2019, illustre la stratégie de manipulation des chaînes d'approvisionnement<sup>141</sup>. Cette attaque vise des infrastructures critiques liées à la production et au transport d'énergie via des pipelines sous-marins, permettant à l'Iran

<sup>138</sup> Ce câble était censé relier Hong Kong à Taïwan, aux Philippines et aux États-Unis. Le projet, qui était financé par Facebook et la société mère de Google, Alphabet, s'est arrêté en 2021, avant de ré-émerger en 2022, le nouveau tracé proposé évitant le passage par Hong Kong et poursuivant directement sa route vers Taïwan et les Philippines.

<sup>139</sup> Goodman, Matthew, Matthew, Wayland. « Securing Asia's Subsea Network : US Interests and Strategic Options. », *CSIS Briefs*, 5 avril 2022.

<sup>140</sup> Définition proposée par l'OTAN.

<sup>141</sup> « En effet, le Golfe se trouve tantôt à l'extrême nord-ouest de certaines cartes de l'Indo-Pacifique (France, Grande-Bretagne), tantôt en est absent (États-Unis, Allemagne, Union européenne) ». Blarel, Nicolas. « Le golfe Arabo-Persique et l'Indo-Pacifique ». *L'Indo-Pacifique, Presses de Sciences Po*, 2024. P.34-35.

d'exercer une pression économique et politique sur les États-Unis et leurs alliés du Golfe. Ces infrastructures dans ce cas précis servent de levier indirect dans une guerre hybride. Les coûts économiques infligés sont significatifs et le déni d'implication directe d'un État reste plausible. La difficulté de définir les limites de ce qui constitue une « agression » par les menaces hybrides, augmente l'incertitude et le risque de conflits prolongés, difficiles à résoudre par des moyens diplomatiques. Ces actions de guerre à double face risquent d'aboutir à une escalade incontrôlable, entraînant des ripostes qui ne répondent pas nécessairement à la proportionnalité des attaques initiales.

***L'enjeu de la protection des infrastructures sous-marines en Indopacifique : vers une nouvelle voix de coopération et un terrain d'entente ?***

Les attaques sur les infrastructures sous-marines désorganisent les stratégies de défense et de communication des États, sans que cela ne soit considéré comme une déclaration de guerre formelle. Il est donc primordial d'apporter une réponse collective et coordonnée entre les États présents dans la région Indopacifique ainsi que de créer un dialogue stratégique et des normes de protection adaptées.

Cette coopération régionale prend vie dans les initiatives de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). L'enjeu des membres de l'ASEAN est d'accroître leur résilience numérique pour faire face aux risques pesant sur les câbles sous-marins, notamment par l'adoption en 2019, d'une feuille de route<sup>142</sup> : renforcement de la résilience numérique, coopération multilatérale renforcée et dialogue sur les risques. En 2020, l'initiative du Quad (États-Unis, Japon, Inde, Australie), consiste en des exercices

conjointes pour la sécurité maritime dans l'Indopacifique. Il est important pour les États de renforcer leurs capacités de défense sous-marines, tant en termes de surveillance que de réponse aux menaces. Le développement de technologies de détection sous-marine avancées et la mise en place de stratégies de protection mutuelle permettent de prévenir les escalades tout en assurant la sécurité. Créée en septembre 2021, le partenariat AUKUS (États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni) est une réponse stratégique aux menaces hybrides croissantes en Indopacifique, par la coopération en matière de cybersécurité et le partage de technologies avancées. La protection des infrastructures sous-marines stratégiques est assurée par des programmes de coopération en cybersécurité. Ils sont capables de détecter et contrer les menaces d'attaques cybernétiques contre les câbles sous-marins, dans un contexte où la guerre de l'information est une composante majeure des stratégies hybrides.

Bien que ces initiatives laissent espérer un terrain d'entente dans la zone Indopacifique, leur efficacité reste limitée. Pékin, acteur majeur de la région, ne montre pas un intérêt particulier à rejoindre ces discussions multilatérales sur la sécurité des infrastructures sous-marines, rendant ces efforts insuffisants voire désuets.

**C.R.**

<sup>142</sup> ASEAN, Telecommunications and Information Technology Ministers Meeting, 2019, *Asean*

*Guidelines for Strengthening Resilience and Repair of Submarine Cables*, Telmin.

Série

# Red Team

La Red Team est une manière de penser, une méthode de perfectionnement par l'anticipation de scénarios futuristes, souvent funestes, qui forcent à l'introspection, à la critique, et finalement à l'anticipation, la prévision et la planification. Oui, le plan est le premier mort de la guerre, mais s'imposer un tel cadre entraîne l'imagination à s'adapter, condition essentielle de toute résilience ou victoire.

## **Red Team**

*Montée des eaux dans le pacifique ; un micro État du pacifique menacé par la montée des eaux en 2030. La population est pauvre mais dispose de ressources pétrolières dans sa ZEE.*

**Auteur :** Lou-Ann Lecointre, Mastérante en Sécurité Internationale et Défense à Lyon III.



*Crédit: Lou-Ann Lecointre.*

**fiction, qui a néanmoins pour objectif d'amener à la réflexion sur des sujets variés, ici liés.**

**« Croiser le monde du possible à celui du temporairement impossible pour imaginer les menaces », voilà comment est introduit l'objectif de la « Red Team » par Cédric Denis-Remis<sup>143</sup>. Dans plusieurs essais prospectifs, des auteurs, scénaristes, experts croisent leurs regards pour écrire des scénarios pour préparer les armées françaises à répondre aux enjeux de demain. Le narratif qui suit s'intègre donc dans la suite de cette démarche, questionnant le futur des États archipélagiques du Pacifique. Il s'agit donc d'une œuvre de**

### *Le scénario*

À l'est de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'archipel Lehrer présente une Zone Économique Exclusive (ZEE) de 2 000 km<sup>2</sup> dans l'Indonésie pacifique. Composé d'atolls, c'est-à-dire de formations de corail, l'altitude maximale du territoire est de 7 mètres au-dessus de la mer. La géologie a aussi donné à cette nation des ressources pétrolières *offshore* que la population, à peine au-dessus du seuil de pauvreté mondiale, n'est pas encore capable d'exploiter indépendamment. L'exploitation de ces gisements ne ferait sûrement que renforcer, par ailleurs, la menace à moyen terme qu'est le changement climatique. En effet, pour ces petites îles qui présentent un territoire terrestre de 40 km<sup>2</sup> pour moins de 20 000

<sup>143</sup>Remis-Demis, Cédric. vice-président de l'université Paris Sciences et Lettres « Préface »,

*Ces guerres qui nous attendent – 2030-2060*, Red Team, 2022, Éditions PSL-Équateurs, 1<sup>ère</sup> édit.. p°4.

habitants, les prospectives annoncent une disparition totale d'ici 50 ans sous les eaux.

Face à un dilemme entre développement et survie, mais surtout à une nécessité de repenser leur rapport au concept de « l'État-nation », le peuple de l'archipel va entamer une politique survivaliste.

### **Année 0 :**

Le nouveau gouvernement se lance dans un projet pharaonique, s'incarnant en deux axes : l'exploitation de sa ZEE et son activisme diplomatique.

Si, par sa situation géographique, la ZEE leherien ne fut jamais contestée par un autre État pour ses ressources pétrolières offshore, le gouvernement récemment nommé ne peut pragmatiquement plus ignorer ces ressources. Dans la mise en place d'un projet d'exploitation, l'archipel met en place une concession sur la principale nappe offshore supposée. Le choix du partenaire se trouve délicat : le partenaire devra être assez avancé technologiquement pour maîtriser une technologie de forage offshore, sans pour autant disposer déjà d'exploitation propre. Un acteur n'ayant que peu d'autres ressources énergétiques, dans le contexte de la crise énergétique à venir, fera plus facilement des concessions envers les leheriens sur les clauses du contrat. À l'inverse d'un acteur où cette exploitation ne serait encore qu'un nouvel investissement de son capital, et qui n'en serait que plus exigeant et prompt à s'en dessaisir, ce qui impliquerait de l'instabilité dans les projets de l'archipel. De préférence un partenaire qui pourrait aussi devenir plus qu'économique, mais aussi stratégique et diplomatique dans le cadre des futures

revendications prévues à l'ONU<sup>144</sup>. De même, la création d'un allié régional n'est jamais à négliger. Surtout quand ce partenaire développe des intérêts dans la préservation des mêmes intérêts que l'archipel Lehrer, soit en l'espèce la protection des exploitations sur la ZEE.

Une fois trouvée, la concession est établie pour dix ans avec un certain nombre de conditions et de particularités : 1) les « royalties » touchées par l'archipel Lehrer ne seront que de 28,7 % pendant les cinq premières années, puis passeront à 35 % dans le second temps de la concession. 2) En contrepartie, la main-d'œuvre, déjà peu chère et présente localement, devra représenter plus de 95 % des effectifs de chaque plateforme d'exploitation. 3) La période de concession devant permettre un transfert technologique au profit de l'archipel autour des plateformes d'exploitation, du modèle FPSO<sup>145</sup> ou semi-submersibles. 4) Une nappe de pétrole moyenne n'est, pour la plupart des grandes compagnies, rentable que sur dix ans. Une fois ce délai écoulé, l'archipel pourra récupérer les plateformes en échange d'un versement d'un pourcentage des bénéfices résiduels qui seront faits sur les dix prochaines années sur les plateformes et l'exploitation résiduelle de la nappe.

L'archipel, concernant le droit international maritime, se rend vite compte que sa faible évolution depuis 1994 ne considère pas encore la possibilité de la disparition du territoire terrestre : comment définir une ZEE si un territoire a disparu ? Pour autant, dans un objectif de sécurisation de cette dernière, le gouvernement leherien développe des variables argumentaires et des alliances avec d'autres atolls comme Tupaluve afin d'engager une réflexion sur le traité de Montego Bay<sup>146</sup>. Dans le cadre

<sup>144</sup> Organisation des Nations Unies.

<sup>145</sup> FPSO (plateforme) : Floating Production Storage and Offloading (Unité flottante de production, de stockage et de déchargement)

<sup>146</sup> Convention de Montego Bay (1982) Convention des Nations Unies du droit de la Mer, [En ligne]

de la « stratégie 2050 Pacifique bleu<sup>147</sup> », engagée par le Forum des Îles du Pacifique (FIP) - dont fait partie l'archipel Lehrer - se forme une voix à l'ONU pour l'amendement de la convention de 1982, notamment concernant la persistance des ZEE.

En l'espèce, l'archipel Lehrer serait considéré comme une ZEE archipélagique selon les articles 46 et 47 de la convention. Les lignes de base qui délimitent cette zone sont dépendantes de l'existence des atolls. Les îles artificielles ne pouvant évidemment pas représenter une marque de territoire déterminante pour l'espace maritime étatique. Ainsi, tout en restant dans une optique de non-alignement et dans la continuité de la déclaration du Premier ministre fidjien Sitiveni Rabuka « friend to all, enemy to none<sup>148</sup> », les membres principaux de la FIP ont exploité les tensions montantes de la région. En effet, la compétition des acteurs internationaux s'est révélée être un véritable levier stratégique pour les négociations sur la scène diplomatique. Le bloc progressivement formé par les pays de la FIP a souligné la place clef qu'il occupait concernant la pose des lignes de câbles sous-marins. Leurs croisements se faisant le long des atolls de l'Indopacifique, les contrats de droit d'occupation deviennent donc de plus en plus disputés par les différents acteurs étatiques.

Après plusieurs années proactives sur la communauté internationale, la FIP a obtenu gain de cause en proposant de manière écrite au secrétaire général de l'ONU un certain nombre d'amendements. Après 12 mois, une conférence est mise en œuvre pour voter les amendements. Les

plus grandes avancées de ceux-ci furent l'obtention de la pérennisation des lignes de base des archipels, indépendamment de la survie terrestre du territoire, ainsi que la souveraineté applicable sur sa ZEE sous condition des capacités effectives à y exercer cette même souveraineté.

Un autre succès du FIP, quelques années auparavant, fut l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice (CIJ) sur la responsabilisation des pays émetteurs de gaz à effet de serre (GES) dans la situation actuelle des archipels de l'Indopacifique. Ceux-ci n'émettant que 0,03 % des émissions globales de GES, une rente monétaire ainsi qu'un « devoir d'aide » non précisé sont obtenus, des plus grands émetteurs aux archipels.

Plus individuellement, l'archipel Lehrer signa un accord bilatéral particulier avec un Japon en recherche d'émancipation et d'autonomie stratégique. Cet « accord de sauvegarde », fait partie du cadre de la politique japonaise de *shin partnership* (les nouvelles alliances), permettait l'immigration des ressortissants leheriens au Japon avec un quota de 300 personnes par an. En raison d'une proximité culturelle, cet accord permet de relocaliser progressivement la population des atolls. En échange, l'accord prévoit un droit de veto sur les traités sécuritaires de l'archipel ainsi qu'une mainmise sur la ZEE le jour où la population ne pourra plus s'y maintenir. C'est d'ailleurs ce qu'espèrent les autorités nippones d'ici 30 ans, à cause de la montée des eaux, mais aussi de l'acidification de la mer qui rendra infertiles les terres, empêchant toute culture. Le Japon espère donc récupérer en partie l'exploitation de la ZEE leherienne, une fois la population

Europa, [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:21998A0623\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:21998A0623(01))

<sup>147</sup> Barandon, É. 2024 « Regards océaniques : repenser sécurité, récits et compétition stratégique. *Revue Défense Nationale*, N° 872(7), 2024 . pp.92-99.

<sup>148</sup> Hamel, S. « Infrastructures Internet en Océanie Perspectives des États insulaires face à la compétition technologique entre puissances Indo-Pacifique. » *Revue Défense Nationale*, N° 872(7), 2024. pp. 58-64.

incapable de s'y maintenir. Les fonds de la ZÉE sont précisément suspectés de présenter également des nodules de métaux rares, ainsi que des ressources halieutiques conséquentes qui intéressent fortement l'industrie nipponne.

### **Années 20-40**

Dans le même temps qu'avaient été lancés les projets d'exploitation, de développement technologique ainsi que d'activisme sur la scène internationale, le gouvernement lehrerien avait engagé une révolution sociétale. Incarnant une rupture et un retour aux sources, l'ambition poursuivie était un modèle sociétal de regroupement de type « tribal » mais inspiré du paternalisme anglais dans le cadre de l'exploitation des plateformes offshore. Clef de voûte de cette révolution, ces plateformes rachetées, entretenues à un rendement plus faible, mais aussi dans une logique plus long-termiste et de réemploi, ont été métamorphosées en véritables îles artificielles mouvantes. Les progrès technologiques en ont fait, dans la pratique, des hybrides entre le panoptique de Bentham et kolkhozes russes, où le rapport à l'État est en pleine évolution. En faisant jouer l'article 202 de la convention de Montego Bay sur l'aide à la formation scientifique des pays en développement et grâce à la diaspora au Japon, l'archipel lehrerien a pu engendrer une population en partie qualifiée, composée de techniciens. Ceux-ci permettront une conservation des plateformes sur le long terme, afin de les transformer en véritables îles artificielles. Des jardins verticaux sont développés sur les anciennes infrastructures pétrolières dont l'utilisation est soit réduite, soit complètement arrêtée. Les cultures deviennent une ressource alimentaire, mais naissent aussi des brevets vendus dans le monde, servant d'exemple à d'autres et permettant un rayonnement de la communauté lehrerienne. Ces brevets permettent de compenser la période de transition où les vivres venaient à manquer,

car les jardins n'étaient pas encore parfaitement opérationnels ou optimisés. Les énergies principales permettant d'entretenir ces îles artificielles sont encore fossiles, même si des projets de transition viables, notamment en exploitant la houle, sont inscrits dans les programmes de recherche. La plus grande problématique stratégique pour ces îles artificielles naissantes sur l'archipel mourant est l'approvisionnement en eau potable. Bien que dans un réseau fermé et donc plus économe, la consommation annuelle reste très problématique et dépendante des pluies aléatoires ou de l'aide du voisinage, lui-même parfois en difficulté.

Mais le cœur de la révolution sociale, c'est le coup de force symbolique que va réaliser l'État lehrerien en réinventant sa relation avec ses citoyens. L'État, en tant qu'illusion effective, en tant que croyance qui se matérialise par sa capacité administrative, à imposer des normes, et qui possède le monopole de la violence physique et symbolique, va s'émanciper de sa base territoriale. Par une organisation de type top-down, le gouvernement central coordonne les plateformes offshore, de même que les ambassadeurs dans la diaspora afin d'avoir une homogénéité de discours et de décisions, ainsi qu'une cohésion sociale. Des prototypes de services publics liés à l'internet, aux soins et à leur financement se mettent en place, même si on reste sur un modèle assez corporatiste et familial pour prendre en charge les risques quotidiens. De même, les recensements et registres de la population afin de mettre en place le pouvoir fiscal sont scrupuleusement tenus, notamment pour servir à la grande migration de l'archipel vers les îles artificielles et aux nouvelles constructions de celles-ci. La cohésion est aussi bien renforcée dans l'épreuve de la migration loin des atolls que par les échanges entre les familles à terre et celles sur les plateformes une fois par an, dans une situation temporaire, le temps qu'assez de

plateformes soient créées ou que les familles décident d'obtenir une autre nationalité. L'État, plus qu'une emprise territoriale, mise sur la symbolique et permet un rassemblement des populations des plateformes offshore autour d'un projet, d'un mode de vie commun, d'une communauté d'appartenance, d'une lutte autour de la question écologique. Avec le temps, cela permettrait d'introduire même d'autres nationalités autour du groupe. Il s'organise donc une cohésion de communauté avec une politique globale impulsée par un gouvernement central, car chaque plateforme et partie de la diaspora, étant indépendantes, ne peuvent que difficilement être contraintes physiquement par le gouvernement central. Une telle liberté a évidemment permis le développement d'activités plus illicites, de l'ordre de la piraterie.

#### ***Années 50 :***

Sur la scène internationale, le gouvernement central lehrerien est resté éminemment proactif dans le contexte du FIP. Le forum se présente comme le fer de lance d'un modèle plus en adéquation avec le contexte climatique. Sa présence maintenue sur son territoire via ses « nouvelles îles » lui a permis d'entretenir une souveraineté effective. Avec l'agglomération des autres archipels ayant développé des moyens plus ou moins similaires, le peuple lehrerien est parvenu à s'imposer dans le droit international comme une entité pérenne. Devenu différente de l'État archipelagique d'autrefois, sans pour autant perdre sa personnalité juridique ainsi que son indépendance.

Il existe évidemment des interdépendances entre acteurs souverains, mais son autonomie politique, économique et sa capacité de coercition interne, ainsi que sa défense externe, demeurent intactes. La non-existence d'un territoire fixe a permis le développement d'une sécurité internationale toute particulière, non pas basée sur la défense coûte que coûte du terrain, mais par une logique de fuite et de déplacement. Ce fut le cas lors de la Grande Guerre plasmique, où les îles artificielles furent tractées dans des régions plus stables et dans les eaux internationales, évitant ainsi la destruction par des armes d'un nouveau genre.

Le projet leherien a donc su s'orienter vers un survivalisme collectif, soit la préparation par le groupe à la survenue, à plus ou moins longue échéance, d'une catastrophe. La solidarité et l'unité du groupe, même diffuse, sont ici la condition sine qua non de la survie. Le peuple lehrerien a ainsi su réinventer son rapport au territoire et à l'unité qu'il représentait pour constituer une nation globale, attirant les apatrides et d'autres intellectuels dans un récit empli d'aspirations utopiques. Cet engouement ne devait pas se révéler impérissable, avant que les travers de la structure ne soient dépassés par des événements internes, mais aussi par les chamboulements externes qui engendreraient le déclin de cet archipel mouvant, originaire de l'Indopacifique.

**L.-A. L.**

## Postface

**Nous tenons à remercier nos chers rédacteurs, tous étudiants en Relations Internationales, pour leurs articles passionnants qui nous ont permis de mettre en œuvre une revue complète sur les enjeux qui animent l'Indo-pacifique au XIXème siècle. Nous tenons particulièrement à remercier M. Pierre Journoud de nous avoir accordé un peu de son temps pour nous parler de son expertise. Enfin, un grand merci à tous les professeurs ou chercheurs qui ont accepté de relire les articles de nos rédacteurs et de les conseiller.**



*Les rédacteurs sont joignables individuellement par LinkedIn ou en s'adressant à l'AMRI (Association du Master de Relations Internationales de Lyon III).*

*Les images non-sourcées proviennent d'une génération par intelligence artificielle.*

*Les opinions exprimées dans les articles ou entretiens n'engagent que leurs auteurs.*

